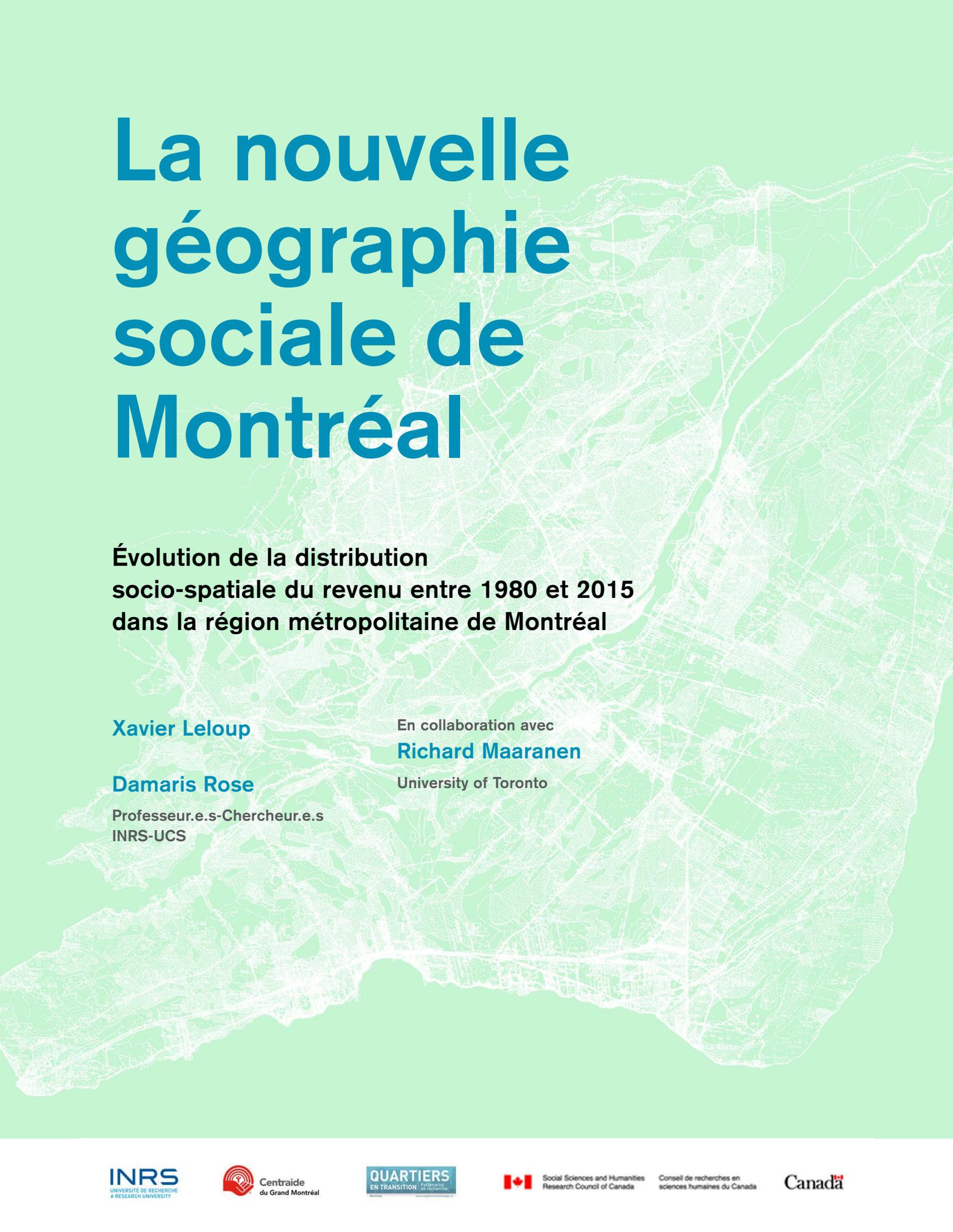


La nouvelle géographie sociale de Montréal



Évolution de la distribution socio-spatiale du revenu entre 1980 et 2015 dans la région métropolitaine de Montréal

Xavier Leloup

Damaris Rose

Professeur.e.s-Chercheur.e.s
INRS-UCS

En collaboration avec
Richard Maaranen

University of Toronto

Diffusion

Institut national de la recherche scientifique
Centre – Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone (514) 499-4000
Télécopieur (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Remerciements

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH – Subvention n°89520111004) à travers le Partenariat de recherche sur les quartiers en transition (www.NeighbourhoodChange.ca). David J. HULCHANSKI est le chercheur principal et directeur du partenariat, qu'il soit ici remercié pour son soutien tout au long du projet. Les propos exprimés dans la présente publication engagent seulement leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions du partenariat ou du CRSH.

ISBN 978-2-89575-381-0

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
Bibliothèque et Archives Canada

© Tous droits réservés.

Table des matières

1

Contexte de l'étude

3

Pourquoi étudier les inégalités de revenu entre quartiers ?

8

Objectifs de l'étude

- Évolution des inégalités de revenu entre quartiers dans quatre métropoles canadiennes **9**
- Distribution spatiale du revenu à Montréal : évolution entre 1980 et 2015 **14**
- Caractéristiques des quartiers selon leur niveau de défavorisation **21**

36

Conclusion

39

Références citées

Contexte de l'étude

Le présent rapport est une mise à jour d'une étude antérieure sur l'évolution de la distribution des revenus dans l'espace montréalais : Rose, Damaris, et Amy Twigge-Molecey. 2013. *Une métropole à trois vitesses ? Bilan sur les écarts de revenu dans le Grand Montréal, 1970-2005*. Toronto : Cities Centre, University of Toronto. Sans reprendre l'ensemble des analyses élaborées précédemment, le présent rapport saisit l'occasion offerte par la réintroduction du questionnaire long du recensement en 2016 et la diffusion des données de celui-ci pour présenter une mise à jour couvrant la période 1980-2015.

Le choix s'est porté sur cette période parce qu'elle correspond à un certain « retour à la normale ou à l'équilibre » pour l'économie de Montréal, après avoir traversé une période de restructuration relativement intense (Polèse 2009). Cette période correspond à une reprise économique soutenue, surtout à partir du milieu des années 1990. Cette période a aussi vu survenir des transformations importantes de la structure économique de Montréal. La région montréalaise a aujourd'hui une économie plus orientée vers des secteurs où la recherche et le développement sont importants et moins vers des industries plus traditionnelles et intensives en main d'œuvre. L'économie montréalaise s'est également restructurée autour de différentes activités de services supérieurs, comme les finances, la santé, l'ingénierie ou les services aux entreprises, mais aussi moins qualifiés, comme la vente au détail, la restauration, l'entretien ménager des édifices à bureaux ou la distribution et manutention. Enfin, Montréal a été marquée, comme de nombreuses villes nord-américaines ou dans le monde, par des dynamiques sociales et démographiques importantes, comme la montée des ménages d'une personne, une croissance de la population associée à l'immigration internationale, le réinvestissement de certains quartiers anciens et populaires, ou la formation de couples dont les deux membres sont actifs sur le marché de l'emploi.

En un mot, l'évolution de Montréal entre 1980 et 2015 présente différentes caractéristiques associées à une augmentation possible des inégalités de revenu, comme une croissance économique soutenue, une restructuration économique qui se fait au détriment des emplois industriels traditionnels et une population plus diversifiée. Ces différents facteurs ont contribué à une segmentation accrue du marché de l'emploi, avec des secteurs hautement qualifiés et d'autres qui le sont moins, des divisions s'instaurant entre différents groupes selon le sexe, l'âge et le statut d'immigration. Il est donc intéressant de voir comment les inégalités y ont évolué en comparaison avec les autres villes canadiennes et comment elles se matérialisent dans l'espace de la région métropolitaine.

Le présent rapport est réalisé dans le cadre du Partenariat de recherche sur les quartiers en transition — PRQT (*Neighbourhood Change Research Partnership*) dont le siège est situé à l'Université de Toronto. Centraide du Grand Montréal est le partenaire principal de l'équipe montréalaise du partenariat et contribue à l'élaboration des projets de recherche et des questionnements qui les guident.

Les données et les cartes sur lesquelles le rapport s'appuie sont fournies par l'équipe torontoise du

PRQT et font partie de l'infrastructure de recherche du Partenariat. Elles portent principalement sur les revenus individuels moyens avant impôt à l'échelle des secteurs de recensement (SR). Ces données permettent de suivre l'évolution des revenus sur une longue période et à une échelle géographique relativement fine. Une de leurs limites est toutefois de ne pas tenir compte de l'impôt (les revenus après impôt sont seulement disponibles depuis le recensement de 2006)¹. Elles ne tiennent pas compte non plus des inégalités qui peuvent exister entre ménages selon leur composition. Le recours aux revenus individuels a pour avantage de permettre la constitution d'une série temporelle couvrant une longue période (35 ans entre 1980 et 2015) et d'observer leur évolution à une échelle géographique fine. Seule la section

sur le niveau de défavorisation relative des quartiers en 2015 utilise des données portant sur les revenus des ménages après impôt auxquelles s'ajoutent des variables extraites du plus récent recensement. L'étude profite ainsi pleinement de la diffusion par Statistique Canada des plus récentes données disponibles par l'entremise du recensement et présente des informations originales sur l'évolution récente des revenus à l'échelle des quartiers et sur la distribution et la composition spatiale de la défavorisation.

Les traitements effectués sur les données sont descriptifs et ne nécessitent pas une explication détaillée. Ils seront présentés succinctement tout au long du rapport.

1 Les relations entre la distribution de revenu et le régime fiscal sont importantes. Plusieurs études ont pu montrer que les inégalités de revenu sont principalement la conséquence d'une distribution plus inégalitaire des revenus de marché entre les ménages. Cet accroissement des inégalités lié au marché a toutefois été contrebalancé par le régime fiscal jusqu'avant la reprise économique de 1993, réduisant les inégalités entre ménages en ce qui a trait à leur revenu disponible. Après cette date, l'effet du régime fiscal s'est estompé et les inégalités de revenu ont eu tendance à augmenter, quel que soit le type de revenu retenu pour les mesurer (voir, par exemple, Frenette, Green et Picot 2006).

Pourquoi étudier les inégalités de revenu entre quartiers ?

Les inégalités de revenu font actuellement l'objet de discussions et de débats à tous les niveaux, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale. Les inégalités apparaissent ainsi comme le « défi de notre époque » (*the defining challenge of our time*), pour reprendre l'expression du Président américain Barack Obama. Elles sont aujourd'hui identifiées comme une menace pour le développement et la croissance économique par plusieurs instances internationales (l'OCDE ou le FMI, par exemple), alors même que leurs effets négatifs ont eu tendance à être minimisés par le passé. Ce changement de doctrine des chantres de la mondialisation néolibérale n'est pas passé inaperçu et a pu nourrir un certain cynisme à leur égard.

Le phénomène a en effet été documenté à maintes reprises. Il s'est toutefois approfondi récemment pour revêtir des proportions préoccupantes. Un des éléments les plus visibles de cette évolution est la concentration accrue de richesse au sommet de la hiérarchie sociale (le fameux « 1 % »). Au Canada, la part relative du revenu national détenue par les déclarants appartenant à cette tranche de revenu a atteint un record de 12,1 % en 2006, juste avant la récession de 2007-08, pour légèrement diminuer par la suite. Les plus récents chiffres diffusés par Statistique Canada montrent cependant qu'elle est repartie à la hausse entre 2014 et 2015 pour se fixer à 11,2 %. Ces mêmes chiffres indiquaient qu'un déclarant devait avoir gagné au moins 237 400 \$ (avant-impôts) en 2015 pour figurer parmi le 1 % des Canadiens les plus riches, ce montant passant à 120 100 \$ pour faire partie des 5 % les plus riches, et à 92 800 \$ pour être inclus parmi les 10 % les plus riches (Statistique Canada 2017).

Les premiers travaux sur les inégalités de revenu au Canada ont montré qu'elles progressaient à un rythme plus élevé que dans d'autres pays (le Canada occupe le second rang sur le plan de la

croissance des inégalités de revenu parmi les 22 pays membres de l'OCDE entre le milieu des années 1990 et 2000) (OCDE 2015). Ils ont aussi permis de montrer qu'elles restaient cependant à un niveau comparativement inférieur à celles observées dans d'autres contextes, en particulier aux États-Unis, pays qui reste le champion incontesté en la matière parmi ceux du Nord global. La situation particulière du Canada (moins inégalitaire que les États-Unis ou le Royaume-Uni, mais plus que les pays scandinaves et d'Europe continentale) s'explique en partie par le maintien d'un filet de protection sociale plus serré, l'État continuant à promouvoir un accès universel à certains services (la santé ou l'éducation, par exemple) et à appliquer une fiscalité progressive (le taux d'imposition augmentant avec l'élévation du revenu) (Myles 2015; Zuberi 2006). Ce dernier trait varie de plus d'une province ou territoire à l'autre, le Québec comptant parmi les provinces et territoires qui fournissent le plus d'efforts en la matière. Des travaux récents sur l'évolution de la fiscalité soulignent que cet effet tend cependant à se réduire et qu'il a été trop faible pour contrebalancer une augmentation des inégalités due principalement à une disparité croissante

des revenus de marchés (emploi et placements) entre ménages (Banting et Myles 2013).

Dans un contexte économique devenu plus compétitif, les inégalités sont aussi la conséquence d'une précarisation des conditions de travail. Plusieurs études ont ainsi mis en évidence l'accroissement important des formes de travail atypiques (travail à temps partiel, sur appel, temporaire et saisonnier), le développement de pratiques modifiant le lien d'emploi en le rendant plus diffus (recours à la sous-traitance ou aux agences de placement) et la réduction des rémunérations et bénéfices (salaire horaire faible et absence d'avantages sociaux liés à l'emploi, comme un régime de retraite ou une assurance-médicale privée) (Procyk 2014; Bernier, Vallée et Jobin 2003; Noack et Vosko 2011). Toutes ces transformations s'inscrivent dans le passage d'un régime d'accumulation Fordiste à un régime post-Fordiste. Un des traits dominants de ce dernier régime est le recours à une main d'œuvre flexible, afin de permettre à la production de s'adapter aux demandes changeantes des marchés et des consommateurs (Boyer 2000). Une des conséquences de ces transformations aura été l'augmentation de la population des travailleurs pauvres et précaires. Les études sur le marché du travail montrent qu'un nombre toujours croissant de travailleurs ne parviennent pas à gagner suffisamment d'argent pour se sortir de la pauvreté, alors même que l'économie canadienne a connu une période de croissance presque ininterrompue à partir du milieu des années 1990 (la crise de 2007-08 entraînant une récession temporaire) (Gunderson, Muszynski et Keck 1990; Leloup, Desrochers et Rose 2016; Ivanova 2016; Yerochewski 2014). Ces études mettent aussi en évidence la diffusion du phénomène à de nombreux secteurs de l'économie. La principale raison expliquant le maintien d'un nombre croissant de travailleurs dans une situation précaire est ainsi la faiblesse des revenus que les personnes peuvent tirer de leur travail ou le

caractère instable de l'emploi (Fleury et Fortin 2006). Beaucoup de personnes ne sont ainsi pas pauvres en raison du manque d'heures travaillées ou d'une faiblesse supposée de leur volonté à être en emploi, mais parce qu'elles ne parviennent pas à accéder à un emploi bien rémunéré et stable. Enfin, différents groupes au sein de la société sont touchés différemment par ces phénomènes. Les immigrants établis depuis moins de 10 ans sont particulièrement à risque face au « travail pauvre » et occupent souvent des emplois moins bien rémunérés, peu qualifiés et précaires (Leloup, Desrochers et Rose 2016). Il en va de même pour les femmes, surtout lorsqu'elles sont en situation de monoparentalité, et les jeunes, dont les étudiants, qui sont de plus en plus nombreux à travailler tout en poursuivant leurs études.

À ces inégalités individuelles s'ajoutent par ailleurs des effets d'agrégation qui en accroissent l'ampleur. Le premier effet est lié aux dynamiques sociales guidant la formation des ménages. Il est en effet reconnu depuis longtemps que le choix d'un conjoint implique souvent une forme d'homogamie (Kaufmann 1995). Les personnes venant d'un même milieu social, décrit sur le plan du revenu ou du niveau d'instruction, par exemple, ont tendance à former des unions entre elles. Les écarts de revenu se creusent alors entre les ménages trônant au sommet de la hiérarchie sociale et formés, par exemple, par un couple de professionnels, et ceux qui en occupent les positions les moins avantageuses, les ménages dont les membres ne peuvent compter que sur des emplois précaires ou ceux formés d'une seule personne aux revenus modestes (Rose et Villeneuve 1998). Ce premier effet explique que les inégalités entre ménages sont souvent plus élevées que celles observées entre les individus.

Cet accroissement des inégalités entre ménages a eu plusieurs effets sur les villes canadiennes. Le principal a été une hausse des inégalités entre

quartiers (Walks 2013; Bolton et Breau 2012; Chen, Myles et Picot 2012). Deux mécanismes peuvent contribuer à cette hausse.

Le premier mécanisme est lié à une évolution différenciée des revenus des ménages les plus riches et les plus pauvres (voir schéma 1 ci-dessous). Les premiers continueraient à s'enrichir, les seconds à s'appauvrir, creusant ainsi l'écart entre les quartiers où les uns et les autres résident. Ce mécanisme peut être désigné par un enrichissement et un appauvrissement sur place.

Le second mécanisme est lié à un phénomène d'agrégation spatiale selon le principe « qui se ressemble s'assemble », les ménages ayant tendance à se regrouper dans l'espace selon leur statut social (voir schéma 2 ci-dessous). Ce mécanisme s'apparente alors à un accroissement de la ségrégation sociale dans les villes, dans la mesure où les différentes classes de revenu se concentrent dans des espaces de plus en plus homogènes, cette concentration pouvant être recherchée ou subie.

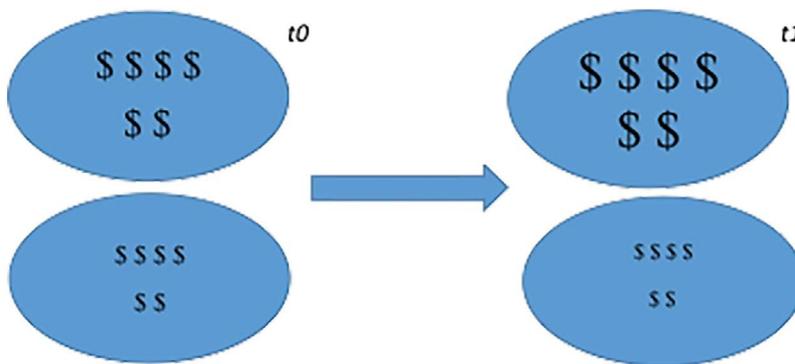


Schéma 1
Enrichissement et appauvrissement sur place

Entre t_0 et t_1 , les ménages dans les quartiers favorisés voient leur revenu augmenter alors que ceux qui résident dans les quartiers défavorisés les voient stagner ou se réduire.

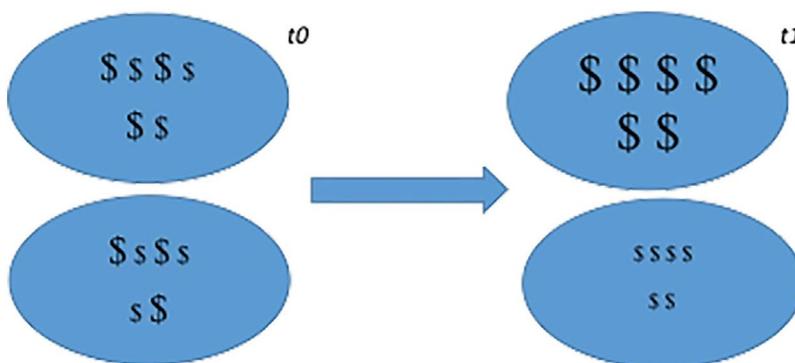


Schéma 2
Processus ségrégatif entre ménages à revenu élevé et faible

Entre t_0 et t_1 , les ménages dont les revenus étaient les plus élevés se regroupent dans un même quartier et les ménages à plus faible revenu dans un autre.

Étant donné la tendance à un accroissement des inégalités entre ménages, la plupart des études sur le sujet ont mis en évidence que c'est le premier mécanisme qui explique l'accroissement des inégalités observé entre quartiers au sein des villes canadiennes. En effet, les marchés du travail urbains ont connu des transformations profondes ces dernières décennies, avec une perte croissante d'emplois industriels stables et bien rémunérés, alors que se développaient des secteurs tertiaires à la fois très et peu qualifiés. Il en résulte une bipolarisation accrue des revenus, avec, à une extrémité, des travailleurs pauvres et précaires employés pour des tâches peu qualifiées, et à l'autre, des cadres et professionnels occupant des emplois qualifiés. Cette bipolarisation de la structure sociale est particulièrement visible dans les villes « globales », comme Londres par exemple (May et al. 2007). Enfin, cette bipolarisation croissante sur le marché du travail n'affecte pas toutes les populations de la même manière. Les immigrants, et en particulier les femmes immigrantes, vivent plus souvent des situations difficiles et précaires sur les marchés du travail urbains, fournissant une main d'œuvre bon marché à de nombreux secteurs de l'économie (Kesteloot 1990; Chicoine et Rose 1989; Rose 1987). Les personnes seules peuvent aussi être désavantagées par rapport aux couples biactifs, avec ou sans enfant. Les couples de professionnels deviennent ainsi un moteur important de l'accroissement des inégalités entre ménages et leur installation dans certains quartiers centraux peut avoir un impact important sur leur composition sociale (Karsten 2003).

Si c'est le premier mécanisme qui est surtout à l'œuvre dans l'accroissement des inégalités entre quartiers au sein des villes canadiennes, le second mécanisme (la ségrégation accrue entre riches et pauvres) peut également y tenir un rôle. Les transformations sur le marché du travail ont en effet été accompagnées de changements dans

les dynamiques urbaines. Le phénomène de la gentrification est sans aucun doute celui qui aura été le plus souvent débattu. Il correspond à une élévation du revenu moyen d'un quartier par le remplacement progressif de son ancienne population, souvent peu nantie, par une nouvelle, porteuse d'un capital économique supérieur, ainsi que d'un niveau d'éducation plus élevé et d'un capital culturel plus important. Ce processus a principalement touché les quartiers centraux des grandes villes en Amérique du Nord et dans certains pays européens (comme le Royaume-Uni, la Belgique ou les Pays-Bas). Il en modifie alors le peuplement et le paysage, en y introduisant d'abord une certaine mixité sociale avant de voir des catégories de population de plus en plus aisées occupées une part toujours plus importante des logements. Mais l'augmentation des inégalités entre quartiers n'est pas seulement associée à ce réinvestissement des quartiers centraux. Elle est aussi liée à l'étalement urbain avec l'installation d'une population de petites classes moyennes en banlieue, où elle a pu accéder en masse à la propriété privée. De plus, les banlieues ont eu tendance à se diversifier avec l'apparition d'enclaves et de développements haut de gamme, permettant à des ménages aisés d'avoir accès à différentes aménités qu'une partie d'entre eux recherchent (golf, accès à un cours d'eau, espaces verts, etc.). Enfin, et c'est un aspect quelque peu occulté dans le discours public sur la transformation des villes, les processus précédents ont eu des conséquences sur la distribution spatiale de la pauvreté. Ces transformations ont en effet accru la pression sur le marché du logement dans de nombreux secteurs. Il est alors plus difficile pour les ménages dont les revenus sont faibles de trouver à se loger au centre de l'agglomération. La diminution du logement locatif abordable dans plusieurs quartiers centraux auparavant plus diversifiés est un des facteurs qui explique la relégation des ménages défavorisés dans des espaces résidentiels plus éloignés, comme les

banlieues anciennes ou plus lointaines (Ades, Apparicio et Séguin 2016). Cette relocalisation suit aussi en partie une reconfiguration spatiale des systèmes productifs, les activités moins qualifiées et consommatrices d'espace se déplaçant en périphérie où elles peuvent combler leurs besoins en main d'œuvre et en installation à moindre coûts et bénéficient d'un meilleur accès au transport routier. Les petits travailleurs qui en dépendent suivent en partie ce mouvement et déménagent vers les banlieues. Enfin, les ménages défavorisés se concentrent dans des espaces périphériques mieux desservis en services et en transport, en particulier les secteurs plus denses et anciens des banlieues bâties durant l'après-guerre.

Les inégalités sont donc importantes à étudier pour être en mesure de comprendre l'évolution de la structure socio-spatiale des villes. Il est aussi important de les étudier parce qu'elles ont des conséquences sur les conditions de vie

et de logement dans de nombreux quartiers. Combinées à un processus ségrégatif lié à une croissance économique et à un réinvestissement de certains espaces urbains, elles contribuent à la formation de quartiers où les ménages les plus défavorisés vivent des conditions difficiles, cette concentration pouvant déboucher sur des effets de quartier ou de contexte négatifs. Les ménages résidant dans ces quartiers auraient en effet moins accès par l'entremise de leurs réseaux aux opportunités d'emploi ou de formation disponibles, sans compter que le seul fait de vivre une situation de pauvreté et de précarité accroît le risque de développer des problèmes de santé et des troubles psychologiques liés au stress (Matheson et al. 2006). Les écoles situées en milieu précaire ont aussi à composer avec une population scolaire dont les besoins sont souvent plus importants et pour laquelle les ressources spécialisées ne sont pas toujours accessibles en nombre suffisant (Galster et Sharkey 2017).

Objectifs de l'étude

La présente étude s'intéresse précisément à l'évolution de la structure socio-spatiale de la région de Montréal. Elle s'attarde spécialement à l'évolution de la distribution des revenus entre quartiers et à la géographie sociale qui en résulte. Elle s'attache à montrer les changements survenus dans le courant des 35 dernières années.

Elle poursuit les objectifs spécifiques suivants,

- comparer l'évolution des inégalités et de la bipolarisation entre quartiers à Montréal avec celle observée dans les autres grandes villes canadiennes – [Section 1](#);
- décrire la distribution spatiale du revenu moyen par quartier en 1980 et 2015 et suivre les évolutions de la géographie sociale qui découle des transformations observées entre ces deux années – [Section 2](#);
- décrire les quartiers à faible revenu selon différentes caractéristiques sociodémographiques en 2015 – [Section 3](#).

1 Évolution des inégalités de revenu entre quartiers dans quatre métropoles canadiennes

Les inégalités de revenu ont progressé à peu près partout au Canada. L'intensité avec laquelle cette augmentation se fait sentir à l'échelle locale varie toutefois d'une région à l'autre en fonction de sa situation économique et de la composition de sa population.

Il est alors intéressant de voir comment Montréal se compare aux trois autres grandes métropoles du pays (Vancouver, Calgary et Toronto) en ce qui concerne l'évolution et le niveau des inégalités de revenu entre quartiers.

Deux éléments sont à prendre en considération. Le premier concerne spécifiquement l'évolution des inégalités de revenu entre quartiers. Il est pris en compte dans ce qui va suivre par l'indice de Gini, une mesure classique des inégalités. Cet indice varie entre 0 (aucune inégalité) et 1 (inégalité maximale). Le second vise à saisir le phénomène de bipolarisation des revenus entre quartiers. Ce processus diffère de l'inégalité parce qu'il dénote une concentration des ménages (et des revenus) aux deux extrêmes de la hiérarchie sociale (l'inégalité ne présuppose pas de telles concentrations et opère à tous les niveaux de la hiérarchie sociale). La bipolarisation est mesurée à l'aide d'un indice récemment développé et qui offre une mesure plus précise du phénomène que celles disponibles auparavant (Walks 2013). Lui aussi varie entre 0 et 1, une valeur plus élevée dénote une plus forte bipolarisation.

La figure 1.1 et le tableau 1.1 présentent les résultats du calcul des deux indices (Gini et Polarisation) de 1970 à 2015 en prenant comme unité d'observation le quartier.

La figure 1.1 insiste sur l'évolution de ces deux phénomènes dans le temps en prenant 1970

comme base. La figure permet de comparer les quatre plus grandes villes canadiennes en ramenant l'indice de Gini et l'indice « COP » (de l'anglais, *coefficient of polarisation*) à 100 (indice base 100). Le tableau 1.1 permet de comparer le niveau d'inégalité et de bipolarisation caractérisant chaque ville pour les différentes années.

Les courbes de la figure 1.1 montrent clairement que Montréal a connu la croissance la plus faible des inégalités et de la bipolarisation des revenus entre quartiers parmi les quatre grandes villes canadiennes. Les inégalités entre quartiers y ont progressé d'environ 10 % depuis 1970 et la bipolarisation n'a presque pas évolué au fil du temps. À l'autre extrême, Toronto et Calgary ont connu des hausses importantes des deux phénomènes sur la même période. Il est enfin intéressant de noter que Vancouver se rapproche plus du profil de Montréal, avec une croissance limitée des inégalités et de la bipolarisation entre quartiers, un résultat qui ne manquera pas d'étonner lorsque l'on connaît la situation tendue du marché du logement dans cette ville. Une piste d'explication est toutefois avancée dans une étude sur la situation des travailleurs pauvres à Vancouver : la spéculation immobilière importante qui y sévit aurait indirectement contribué à la dispersion des ménages défavorisés, alors même que le stock de logements abordables se réduit et se trouve confiné à des petits îlots ou à des unités accessoires (les logements en demi-sous-sol, par exemple) dispersés sur tout le territoire de la région métropolitaine (Ivanova 2016).

Si la figure 1.1 permet de saisir les évolutions des inégalités et de la bipolarisation entre quartiers, le tableau 1.1 rend compte de leur niveau relatif dans les quatre plus grandes villes canadiennes. Montréal apparaît ainsi, en 1970, comme la ville la plus inégalitaire et polarisée des quatre, conséquence de sa riche et longue histoire économique, qui en fait une ville industrielle diversifiée sur le plan des classes sociales et dont la segmentation de l'emploi est aussi en partie associée à sa dynamique linguistique. Elle est toutefois progressivement rattrapée par Toronto, qui la dépasse définitivement en 2000. L'écart ne cesse de se creuser entre les deux villes depuis. Calgary suit la même évolution que Toronto, soit une augmentation significative des niveaux d'inégalité et de bipolarisation, la plaçant presque à égalité avec la « championne des inégalités au Canada » (Dinca-Panaitescu et al. 2017). Vancouver présente à nouveau des niveaux d'inégalité et de bipolarisation proche de ceux de Montréal, bien que son économie ait été plus dynamique, plus insérée dans le commerce international et que les catégories d'employés précarisés y sont en forte augmentation, comme l'indique l'étude déjà citée sur la situation des travailleurs pauvres dans cette région (Ivanova 2016).

L'accroissement des inégalités s'est surtout manifesté au tournant des années 2000, alors que l'économie canadienne était bien engagée dans une période de croissance soutenue. C'est aussi la période à partir de laquelle le gouvernement du Canada va se retrouver engagé dans des politiques d'austérité budgétaire visant à réduire les coûts liés à différents programmes (par exemple, dans les domaines du logement social et de l'assurance-emploi) et dans des politiques de dérégulation et de libéralisation de certains secteurs et marchés (par l'entremise, par exemple, de la ratification de l'ALÉNA). Cette croissance économique et les différentes politiques qui la soutenaient n'ont manifestement pas profité

également à tous les ménages, les plus favorisés en tirant un plus grand bénéfice, alors que les moins nantis faisaient face aux effets négatifs de la baisse des dépenses de l'État et de la dérégulation des marchés (Myles 2015; Piketty 2013).

L'accroissement des inégalités entre quartiers a suivi l'évolution de celles observées entre les ménages. Les inégalités entre quartiers restent toutefois plus faibles en comparaison aux précédentes. Cet écart s'explique assez simplement par l'augmentation de la taille moyenne de l'unité d'analyse et leur diversité (les quartiers ont plus tendance à regrouper des populations variées que les ménages, principalement en raison de l'homogamie dans la formation des couples, comme il a déjà été mentionné). C'est ce qui explique la part relative plus importante que l'augmentation des inégalités entre ménages a joué dans l'accroissement global des inégalités entre quartiers. Les mécanismes ségrégatifs n'y sont pas pour autant complètement étrangers. Ils se manifestent cependant avec une intensité variable d'une ville à l'autre.

Montréal apparaît ici comme un cas particulier, puisque les inégalités entre ménages y ont cru moins vite qu'ailleurs, tout comme celles entre quartiers, comme nous venons de le voir. Par contre, la part relative jouée par les mécanismes ségrégatifs y est plus élevée. C'était un point soulevé par une étude visant à décomposer l'augmentation des inégalités entre quartiers pour en identifier les sources. Les chercheurs y montraient que les mécanismes ségrégatifs comptaient pour un tiers de celle-ci à Montréal entre 1980 et 2005, une proportion supérieure à celle observée dans les autres villes canadiennes (Chen, Myles et Picot 2012). Cette spécificité montréalaise se lit aussi dans un graphique reprenant l'évolution des indices de Gini et de polarisation entre quartiers et entre ménages (voir la figure 1.2). Même si les inégalités et la bipolarisation entre quartiers

sont plus faibles, elles ont eu tendance à croître plus vite que celles observées entre ménages, la bipolarisation entre ménages ayant même eu tendance à se réduire à la fin de la période d'observation (1980-2005).

Nous verrons dans la section suivante quel effet a pu avoir cet accroissement des inégalités entre quartiers alors qu'elle est passée à Montréal plus qu'ailleurs par un processus de tri entre quartiers ou de ségrégation. Nous verrons que cette dynamique particulière des inégalités a mené à une transformation profonde de la géographie sociale de la région métropolitaine.

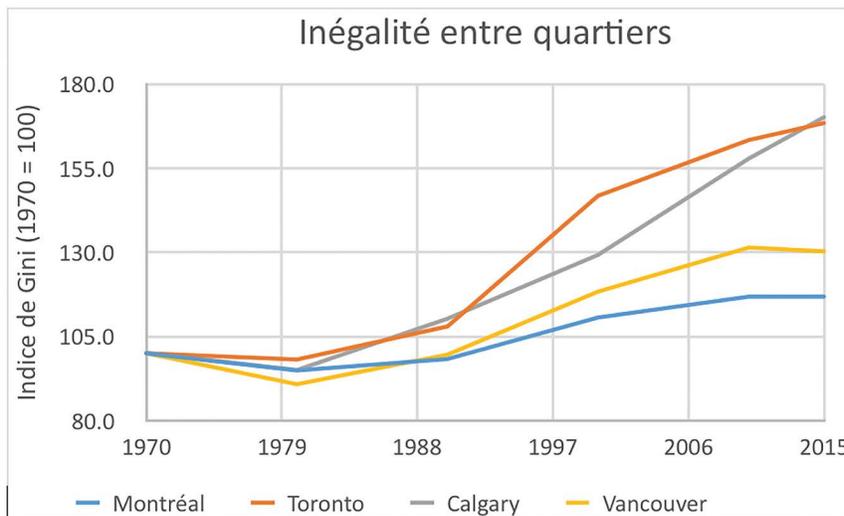


Figure 1.1
Évolution des inégalités et de la bipolarisation entre quartiers, 1970-2015

Source: Statistique Canada, recensement 1970-2000, 2016 et Agence de revenu du Canada, Fichier T1FF 2010.

Traitement: Richard Maaranen, Université de Toronto, Partenariat de recherche sur les quartiers en transition-PRQT, Novembre 2017.

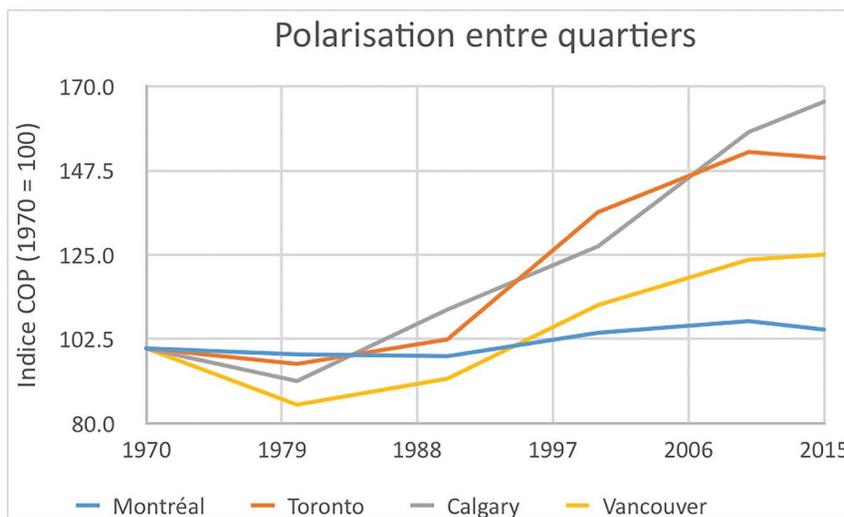


Tableau 1.1

Indices de Gini et COP entre quartiers, 1970-2015

| Année | Gini | | | | COP | | | |
|-------|----------|---------|---------|-----------|----------|---------|---------|-----------|
| | Montréal | Toronto | Calgary | Vancouver | Montréal | Toronto | Calgary | Vancouver |
| 1970 | 0,1468 | 0,1342 | 0,1245 | 0,1261 | 0,2113 | 0,1948 | 0,1709 | 0,1820 |
| 1980 | 0,1393 | 0,1317 | 0,1183 | 0,1145 | 0,2079 | 0,1867 | 0,1560 | 0,1546 |
| 1990 | 0,1443 | 0,1449 | 0,1373 | 0,1256 | 0,2069 | 0,1995 | 0,1887 | 0,1673 |
| 2000 | 0,1624 | 0,1970 | 0,1609 | 0,1492 | 0,2201 | 0,2658 | 0,2176 | 0,2031 |
| 2010 | 0,1715 | 0,2192 | 0,1965 | 0,1657 | 0,2267 | 0,2971 | 0,2698 | 0,2252 |
| 2015 | 0,1715 | 0,2260 | 0,2118 | 0,1643 | 0,2219 | 0,2941 | 0,2837 | 0,2277 |

Source: Statistique Canada, recensement 1970-2000, 2016 et Agence de revenu du Canada, Fichier T1FF 2010.

Traitement: Richard Maaranen, Université de Toronto, Partenariat de recherche sur les quartiers en transition-PRQT, Novembre 2017.

Tableau 1.2

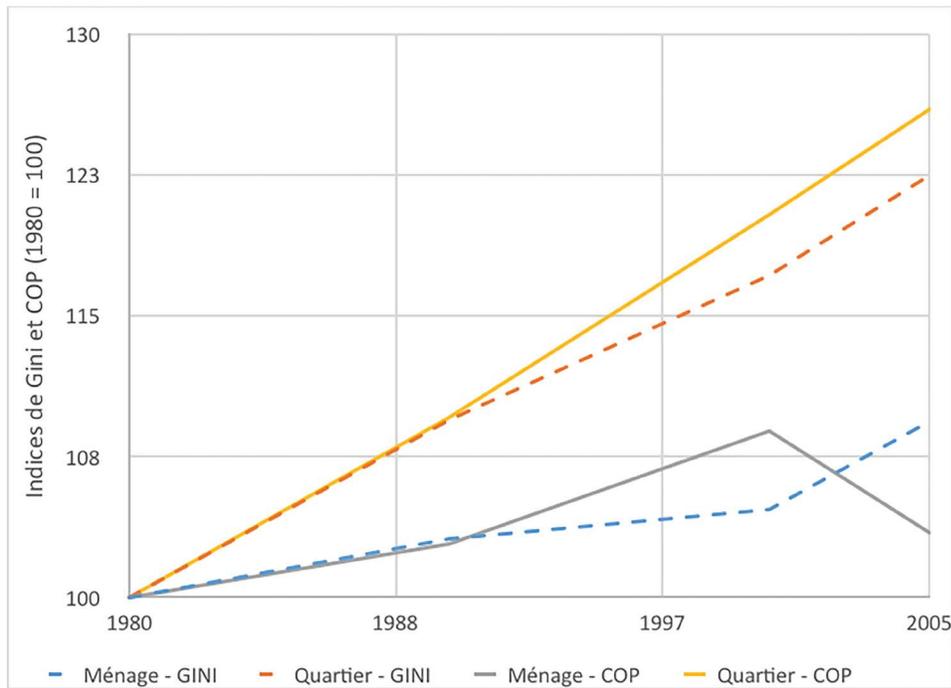
Indice de Gini entre ménages, 1970-2005

| Année | Montréal | Toronto | Calgary | Vancouver |
|-------|----------|---------|---------|-----------|
| 1970 | 0,348 | 0,341 | – | – |
| 1980 | 0,384 | 0,36 | 0,352 | 0,381 |
| 1990 | 0,396 | 0,377 | 0,376 | 0,389 |
| 2000 | 0,402 | 0,38 | 0,357 | 0,392 |
| 2005 | 0,420 | 0,421 | 0,410 | 0,430 |

Source: créé par les auteurs à partir de données publiées dans Walks, 2013.

Figure 1.2

Évolution des inégalités et de la bipolarisation : comparaison entre les ménages et les quartiers de la région métropolitaine de Montréal, 1980-2005



Source: créé par les auteurs à partir de données publiées dans Walks, 2013.

2 Distribution spatiale du revenu à Montréal : évolution entre 1980 et 2015

L'augmentation des inégalités de revenu s'est conjuguée à Montréal avec une transformation profonde de sa géographie sociale au cours des 35 dernières années.

Les trois cartes ci-dessous permettent de prendre la mesure de cette transformation (voir les figures 2.1 à 2.3).

La première carte (figure 2.1) présente la distribution du revenu individuel moyen par quartier en comparaison avec la moyenne régionale en 1980. Les quartiers y sont identifiés comme à faible, moyen ou (très) haut revenu en fonction du ratio entre leur revenu moyen et celui de la métropole (ce ratio est ensuite multiplié par 100 pour être exprimé sous la forme d'un pourcentage). Au plus ce ratio est supérieur à 100, au plus un quartier a un revenu moyen élevé par rapport à la région. Au plus il est inférieur à 100, au plus le revenu d'un quartier est faible en comparaison à celui de la région.

La deuxième carte (figure 2.2) présente la même distribution des revenus dans l'espace en 2015. Puisque les deux cartes sont exprimées sous la forme d'un ratio plutôt qu'en chiffres absolus, aucun ajustement ne s'impose pour prendre en compte l'inflation des revenus entre les deux périodes.

La troisième carte (figure 2.3) illustre les changements survenus entre 1980 et 2015 pour les secteurs de recensement inclus dans la RMR tout au long de la période. Elle présente la différence entre les deux ratios (celui de 1980 et 2015). La

carte montre les quartiers où le revenu individuel moyen a eu tendance à croître plus vite ou moins vite que dans la région métropolitaine prise dans son ensemble. Pour différencier les quartiers en fonction de l'évolution de leur revenu moyen, un seuil de 10 % a été retenu (par exemple, un quartier est considéré comme ayant des revenus en plus forte croissance que dans l'ensemble de la région lorsque la différence entre le ratio de 1980 et 2015 dépasse 10 %).

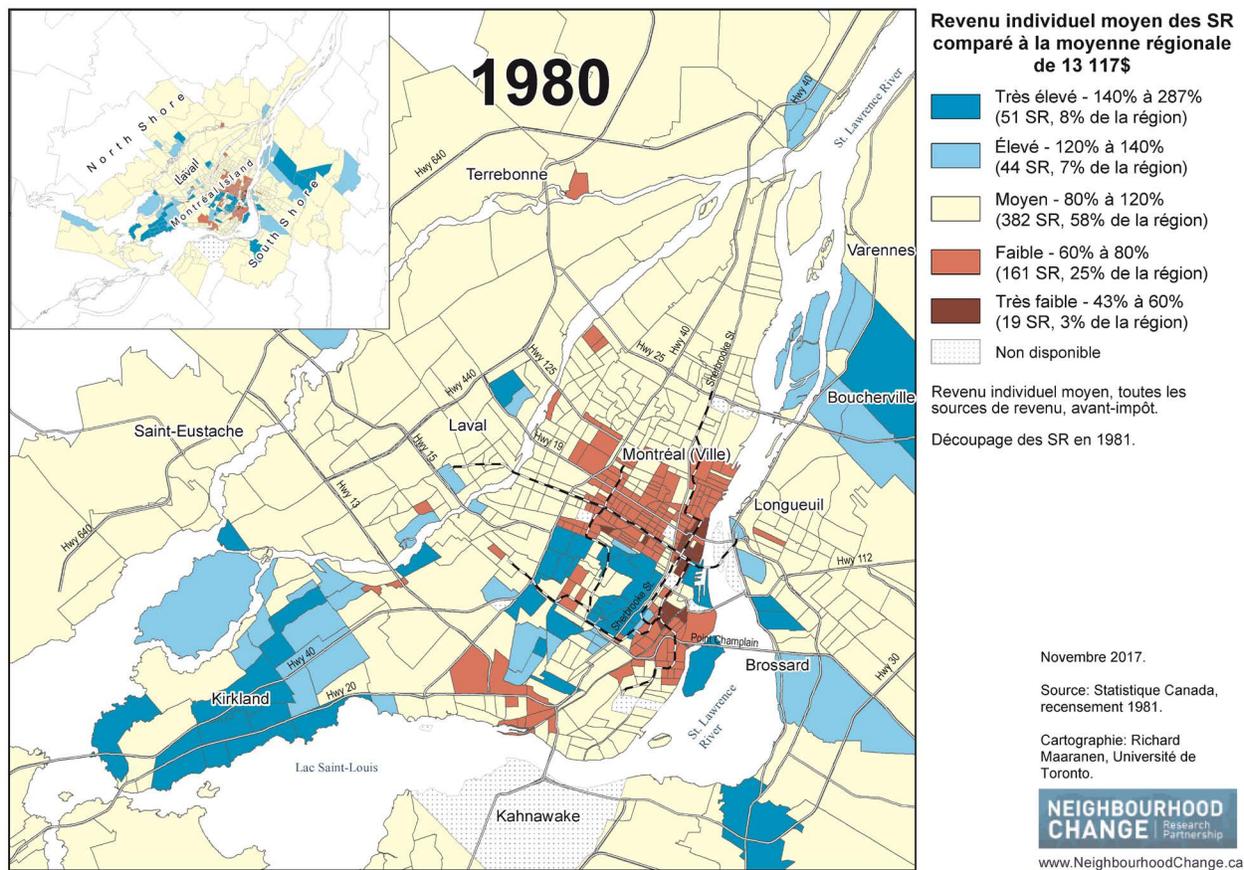
La carte de 1980 montre une distribution du revenu individuel moyen que l'on retrouve dans plusieurs villes canadiennes à l'époque. Le centre est occupé par des secteurs à faible revenu. Il s'agit de vieux secteurs industriels en déclin ainsi que des secteurs en marge du centre-ville s'étant déclassés au fil des années. Ils s'étendent du Sud-Ouest aux secteurs d'Hochelaga et de Maisonneuve, à l'est du centre-ville. Les quartiers du centre-ville sont également caractérisés par des revenus faibles ou très faibles, à l'exception du Vieux-Port, lequel faisait déjà l'objet à l'époque d'une opération de revitalisation. Les autres quartiers à faible revenu sont localisés le long d'un axe nord-ouest, l'ancien « corridor immigrant » qui suit le boulevard Saint-Laurent et l'avenue du Parc jusqu'à Parc-Extension. Ces secteurs à faible revenu englobent également le Plateau-Mont-Royal et de larges zones dans Rosemont. Ils s'étendent plus loin vers le nord dans le quartier

Saint-Michel². La caractéristique principale de ces secteurs à faible revenu est leur concentration dans la partie centrale de la région. Ils forment ce que les intervenants vont communément désigner comme le « T inversé de la pauvreté » (Germain et al. 2003). Seuls quelques secteurs à faible revenu sont localisés hors de cette zone, dans le quartier

Côte-des-Neiges, vers le Sud-Ouest (LaSalle), à Montréal-Nord et vers l'Ouest de l'île (à Ville Saint-Laurent et à Pierrefonds). Enfin, on compte seulement trois secteurs à faible revenu hors de l'île de Montréal (un à Longueuil, un à Laval et un sur la Couronne Nord à Terrebonne).

Figure 2.1

Distribution du revenu individuel moyen, RMR de Montréal, 1980



2 En 1980, la ligne bleue du métro n'existait pas, tout comme les stations de la ligne orange situées à Laval. La ligne bleue sera mise progressivement en service entre 1986 et 1988. Le prolongement de la ligne orange vers Laval est entré en service en 2007. Le réseau autoroutier ressemblait plus à celui d'aujourd'hui. Il s'agit toutefois de souligner l'ajout de certains tronçons sur la Rive-Sud (l'autoroute 30, par exemple) et l'ajout d'une connexion entre l'île de Montréal et l'île de Laval (le pont de l'autoroute 25). Les cartes présentent la situation actuelle de ces infrastructures de transport afin de faciliter au lecteur son repérage dans l'espace.

En 1980, les quartiers de classes moyennes occupent les banlieues de l'île de Montréal et de larges portions des Couronnes Nord et Sud. Ils correspondent à un étalement urbain nourri par plusieurs politiques du logement et la construction d'infrastructure de transport – pour l'essentiel les politiques favorisant l'accès à la propriété et le développement du réseau autoroutier. Ces différentes dynamiques ont permis aux ménages de petites classes moyennes d'accéder à la propriété privée. L'espace des petites classes moyennes est parsemé de secteurs aux revenus élevés et très élevés, comme à Brossard ou Boucherville sur la Rive-Sud et dans l'Ouest de l'Île de Montréal (*West Island*) où se concentre une population anglophone de classes moyennes supérieures.

Les autres secteurs à revenu élevé et très élevé sont pour l'essentiel concentrés à proximité du centre-ville, autour du Mont-Royal, notamment les villes d'Outremont et de Westmount, ainsi que des secteurs un peu plus excentrés à l'ouest comme Hampstead, Côte-Saint-Luc et Ville Mont-Royal. Ces secteurs correspondent à des espaces parfois occupés depuis plusieurs générations par la grande bourgeoisie montréalaise, parfois à des banlieues planifiées par des promoteurs selon le modèle de la cité-jardin.

C'est dans ce contexte relativement classique des villes canadiennes et nord-américaines de l'après-guerre que des transformations profondes vont prendre place.

Les figures 2.2 et 2.3 permettent d'en mesurer l'ampleur. Sept grandes transformations sont identifiables :

La déstructuration du «T inversé de la pauvreté».

C'est un des éléments les plus marquants de la transformation de la distribution spatiale des revenus dans le courant des 35 dernières années. Une large proportion des secteurs à faible revenu en 1980 et situés dans les quartiers centraux sont aujourd'hui à revenu moyen, voire élevé ou très élevé. Les espaces du «T inversé de la pauvreté» qui subsistent en 2015 sont à l'est du centre-ville (certains secteurs du quartier auparavant appelé Centre-Sud, qui fait maintenant partie de Ville-Marie, l'arrondissement englobant le centre-ville) et s'étendent dans Hochelaga-Maisonneuve. Il en reste également quelques-uns dans le Sud-Ouest (à Verdun et Pointe-Saint-Charles), mais globalement les secteurs défavorisés ont été repoussés plus loin du centre (un élargissement de la zone défavorisée à LaSalle, par exemple). D'autres secteurs qui demeurent à faible revenu sont Côte-des-Neiges et Parc-Extension, le premier ayant eu tendance à s'étendre, alors que le second se retrouve aujourd'hui complètement entouré de quartiers à revenu moyen, élevé ou très élevé.

La recomposition de territoires marqués par la précarité en périphérie.

La transformation précédente s'est combinée avec l'apparition et le renforcement de zones, assez larges d'un point de vue géographique, marquées par des revenus inférieurs. La première de ces zones se situe au nord-est de l'île de Montréal et englobe Saint-Michel, Montréal-Nord et une partie de Saint-Léonard. La seconde est localisée à Laval entre les autoroutes 13 et 15. Elle couvre une large portion des secteurs Chomedey

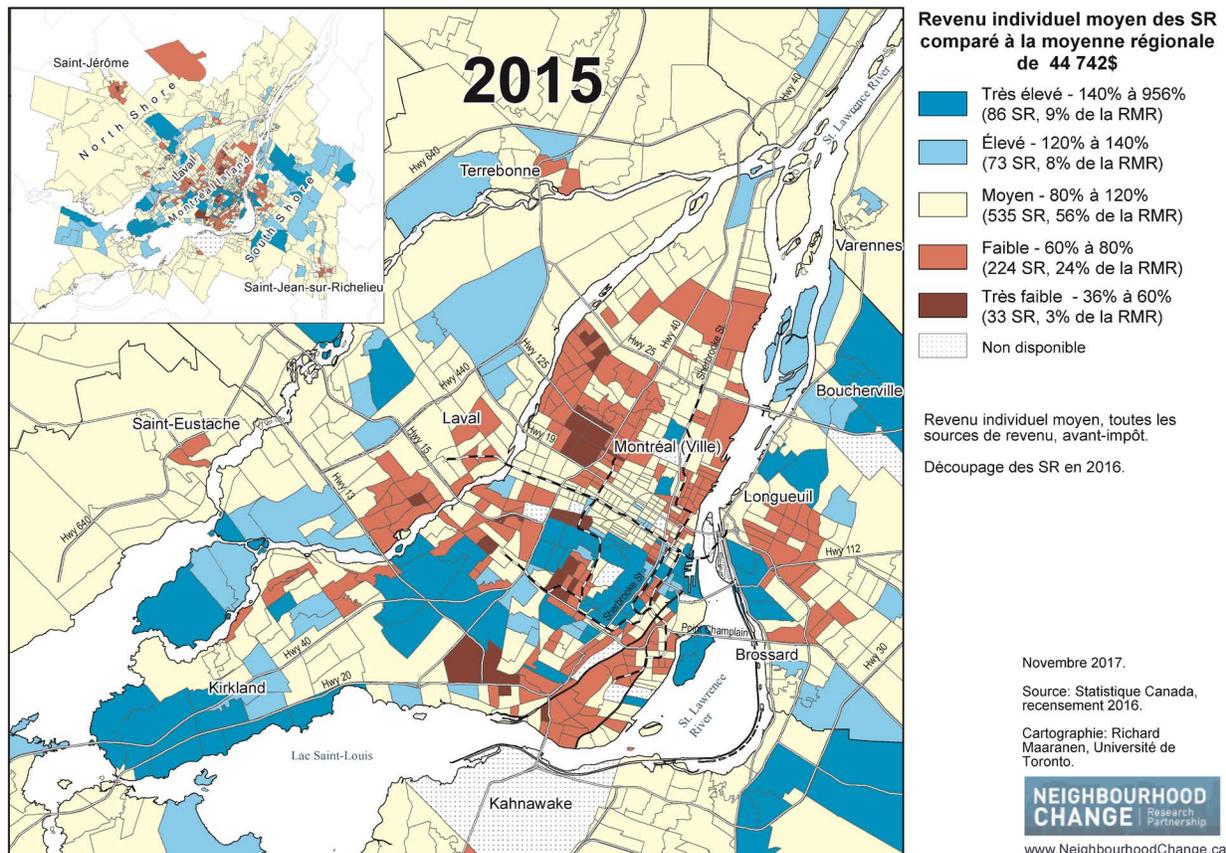
et Carrefour Laval. La troisième occupe plusieurs secteurs du Vieux-Longueuil sur la Rive-Sud. Il est aussi possible de noter que certains secteurs, plus dispersés, sont devenus à faible revenu en 2015. La présence plus importante de secteurs à faible et très faible revenu en périphérie s'explique par le déclin relatif de ces secteurs, lesquels avaient connu un développement important durant les décennies d'après-guerre, mais dont la population et le cadre bâti ont eu tendance à vieillir à partir des années 1980. Ce sont aussi des secteurs où se concentraient des populations de petites classes moyennes dont les conditions de travail et d'emploi ont été plus affectées par les changements survenus sur le marché du travail.

Une poussée de la gentrification dans le centre.

La figure 2.3 montre clairement la transformation survenue dans la partie centrale de la région métropolitaine. Une large tâche bleue la caractérise. Elle couvre les quartiers dans lesquels des processus de gentrification ont été observés (et parfois dénoncés) par des groupes communautaires et de défense des droits, ainsi que par différentes études universitaires. Elle englobe bien sûr le Plateau-Mont-Royal, un des premiers quartiers de Montréal touché par ce processus (le Plateau était jusque-là un quartier plutôt populaire mais où existait aussi une certaine diversité avec des secteurs de classes

Figure 2.2

Distribution spatiale du revenu individuel moyen, RMR de Montréal, 2015



moyennes, le Mile-End est un autre exemple de ce type de quartier). Elle s'est étendue depuis 1980 à d'autres secteurs : vers le Sud-Ouest, en particulier dans le secteur situé le long du canal Lachine et à proximité du marché Atwater, vers l'est, dans Rosemont et certains secteurs d'Hochelaga-Maisonneuve, et vers le nord-est, le long de la ligne de métro (la partie est de la ligne orange) qui traverse le Plateau-Mont-Royal, pour atteindre Ahuntsic. Il importe de noter que la zone en bleu sur la carte entoure ou côtoie des secteurs en blanc, c'est-à-dire qui ont des revenus relativement inchangés entre 1980 et 2015, alors qu'une bonne partie d'entre eux étaient à faible revenu en 1980 (dans d'autres parties de la ville, la tendance a plutôt été à un appauvrissement des secteurs déjà défavorisés au début de la période d'observation). Cette évolution capte peut-être les premiers signes d'une gentrification en cours. Vu la taille de la zone couverte dans le centre qui a connu une hausse de plus de 10 % de ses revenus, il est enfin important de reconnaître que les dynamiques de gentrification peuvent varier d'un quartier à l'autre. Il peut s'agir, comme dans le Plateau-Mont-Royal, d'un renouvellement de la population à travers des initiatives privées et opérations ponctuelles de « revitalisation » par les pouvoirs publics qui ont su reconnaître la valeur patrimoniale du stock de logements existant. Cette dynamique s'étend aujourd'hui à des quartiers limitrophes du Plateau, comme le Mile-End et le secteur industriel désigné comme le « Mile-Ex » situé à la frontière entre le Mile-End et Parc-Extension. Le long du canal Lachine, le processus est plutôt déterminé par la requalification d'anciens sites industriels, avec la production d'un nouveau stock de logements en accession à la propriété (condos). À Rosemont, Villeray et Ahuntsic, c'est plutôt le remplacement d'une population vieillissante par des jeunes familles de professionnels qui fait remonter le revenu moyen du quartier. Dans plusieurs de ces quartiers, le changement se combine à des opérations de

revitalisation des rues commerçantes locales qui peuvent contribuer à la gentrification d'un secteur même si les liens de cause à effet sont difficiles à établir (Jean 2014; Maltais 2016).

Un enrichissement continu des quartiers bourgeois.

L'espace de gentrification qui vient d'être décrit cohabite au centre-ville avec les anciens quartiers bourgeois. Si leur distribution spatiale est restée stable, les revenus n'en ont pas moins continué à y augmenter. Ils creusent ainsi encore un peu plus l'écart par rapport au reste de la métropole. Ils abritent la portion la plus fortunée de la population. Ils ne sont toutefois pas les seuls.

Un nouvel embourgeoisement de certains secteurs de banlieue.

La carte de 2015 met également en évidence l'apparition de nouveaux secteurs à revenu très élevé en banlieue, dans le secteur ouest de Laval, l'Île-Bizard dans son entièreté, sur la Couronne Nord vers Saint-Eustache et au-delà de Terrebonne, et sur la Couronne Sud vers Boucherville, Saint-Bruno ou le croisement des autoroutes 10 et 30 (à proximité du mégacentre commercial et de loisirs, Le Dix-30). Cette dynamique renvoie souvent à la production de nouveaux développements dont la principale clientèle est la classe moyenne supérieure. Elle y bénéficie souvent d'aménités liées à la faible densité, comme des espaces verts, des espaces récréatifs (un golf ou une marina, par exemple) et de transport, ces projets étant souvent à faible distance en automobile d'une gare de train de banlieue équipée de stationnements (ce type d'infrastructures ayant fait l'objet d'investissements importants au cours des 15 dernières années). Le développement de nouvelles banlieues ne s'est cependant pas limité au segment supérieur du marché du logement.

La production de nouvelles banlieues pour les classes moyennes.

De nombreux secteurs de banlieue se sont développés dans les dernières années, ciblant les familles, en particulier celles avec enfant, désireuses d'acquérir une maison, mais n'étant pas en mesure de le faire sur l'île de Montréal. Ces secteurs prennent la forme de développements résidentiels offrant des maisons semi-détachées et en rangée, un type d'habitation jusque-là surtout réservé aux quartiers centraux. Ces développements sont souvent localisés à proximité d'une infrastructure autoroutière ou de train de banlieue accessible en voiture. Il est possible d'en observer différents exemples le long de l'autoroute 15 au nord de Laval (Mirabel), au croisement de la 15 et de la 640 (Blainville), le long de la 40 vers l'est (Repentigny). Ce type de développements se retrouve aujourd'hui un peu partout et à des échelles variées (allant de quelques unités à des ensembles de plusieurs centaines) en banlieue de Montréal.

Un déclin relatif des banlieues vieillissantes.

Une dernière dynamique concerne des espaces d'ancienne banlieue (années 1930 à 1960), tant sur l'île de Montréal qu'à l'extérieur de celle-ci. Il correspond à un vieillissement sur place d'une proportion importante de la population, ce qui se traduit par une réduction de plus de 10 % de leur revenu moyen. Toutefois, en raison des revenus souvent élevés ou très élevés qui caractérisaient ces secteurs en 1980, très peu d'entre eux sont devenus à faible revenu durant la période d'observation (ainsi, dans la figure 2.3, on les distingue des secteurs à faible revenu en déclin). Les premiers se retrouvent à l'ouest du centre-ville dans Côte-Saint-Luc et la partie est de l'arrondissement Saint-Laurent (l'ancienne Ville Saint-Laurent avant les fusions municipales

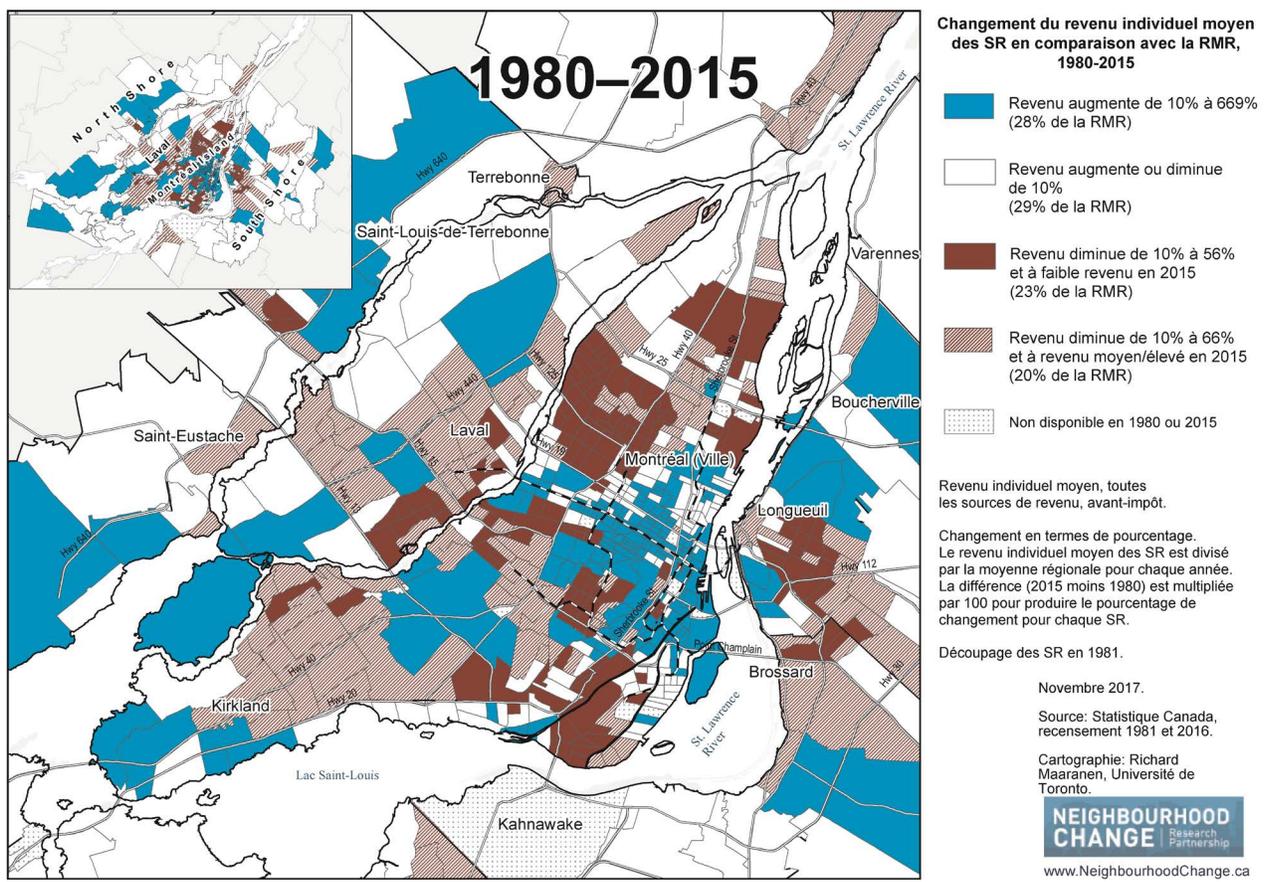
du début des années 2000). Dans l'ouest de l'île, de nombreux secteurs ont suivi la même trajectoire en raison de la conjonction de trois facteurs : la migration vers d'autres provinces d'une portion de la population anglophone aisée qui les occupaient; l'implantation de familles de couches moyennes francophones et allophones; et le vieillissement des populations en place. Dans la pointe nord-est de l'île de Montréal, le phénomène est également perceptible, entre autres, à Saint-Léonard (aussi une ancienne municipalité avant les fusions). À l'extérieur de l'île de Montréal, les quartiers de banlieue ayant connu un déclin relatif de leur revenu moyen se retrouvent principalement à Laval, Longueuil et Brossard. Il est difficile de prévoir comment ces quartiers vont évoluer, mais au vu de la concurrence pour le centre qui semble s'instaurer entre ménages, il est probable qu'une partie croissante des ménages à faible revenu s'y retrouvent dans les secteurs où on retrouve des logements locatifs modestes (Ades, Apparicio et Séguin 2016). Ils accueilleront aussi une classe moyenne constituée de revenu modéré et désireuse d'acquérir une maison ou un logement, mais qui n'est pas en mesure de se le payer en restant sur l'île de Montréal. Parmi ces deux groupes, il est enfin probable que les familles issues de l'immigration soient nombreuses, amenant une diversité ethnique et linguistique à des zones autrefois relativement homogènes ou ayant connu une installation ponctuelle d'immigrants (comme dans le secteur Chomedey à Laval qui a servi d'aire de seconde installation à l'immigration grecque, suivie par d'autres populations étrangères, un phénomène également perceptible à Brossard ou Longueuil sur la Rive-Sud). C'est un processus déjà bien engagé dans plusieurs secteurs identifiés plus haut, comme la portion sud de Laval (Laval-des-Rapides ou Pont-Viau) et dans certains secteurs de Longueuil (Leloup 2015).

Les transformations précédentes ont contribué à profondément modifier la géographie sociale de

Montréal. Les cartes présentées dans cette section montrent comment la structure sociale s'en est transformée sur une longue période. La nouvelle distribution des revenus s'y dessine clairement. Elle correspond à un processus de séparation entre ménages selon leur niveau de revenu qui s'est en partie accentué tout en se transformant radicalement d'un point de vue spatial. Cette nouvelle géographie sociale de Montréal est enfin associée à différents processus comme

le vieillissement de la population, l'immigration internationale, la tertiarisation de l'économie et l'émergence des ménages de professionnels, la perte d'emplois de qualité dans de nombreux secteurs industriels ou des services. Il se forme ainsi de nouvelles zones de défavorisation et de richesse dont les caractéristiques sont a priori différentes. C'est à cette dernière question qu'est consacrée la prochaine section.

Figure 2.3
Évolution du revenu individuel moyen, RMR de Montréal, 1980-2015



3 Caractéristiques des quartiers selon leur niveau de défavorisation

L'étude des inégalités implique une approche relative quant aux écarts et différences qui peuvent exister entre ménages et quartiers. C'est pourquoi il a été fait référence dans la section précédente au ratio entre le revenu individuel moyen d'un quartier et celui de l'ensemble de la région métropolitaine. C'est pour cette raison aussi que nous utilisons ici une mesure relative de la défavorisation développée par Statistique Canada à des fins de comparaison internationale.

Il s'agit de la « mesure de faible revenu – après impôt » (MFR-AI) qui est calculée sous la forme de seuil en dessous duquel un ménage est considéré à faible revenu. Pour déterminer ce niveau, les revenus de chaque ménage sont ajustés pour tenir compte de leur taille. Ils sont par la suite comparés au revenu médian ajusté (rappelons que le revenu médian est la valeur théorique qui divise en deux parts égales les ménages selon leur niveau de revenu après les avoir ordonnés du revenu le plus bas au revenu le plus élevé). Le seuil en dessous duquel un ménage est considéré à faible revenu s'établit à 50 % du revenu médian. En raison de sa définition et de son mode de calcul, la MFR-AI est à interpréter comme une mesure de défavorisation relative et non comme une mesure de la pauvreté.

Une fois cette mesure établie, il est pertinent de voir comment les ménages sous la MFR-AI se distribuent dans l'espace. C'est ce que permet de faire la figure 3.1. Cette carte classe les quartiers de Montréal selon leur niveau de faible revenu, ceux comptant entre 30 % et 40 % de ménages sous la MFR-AI pouvant être considérés comme défavorisés et ceux au-delà des 40 % de ménages dans cette situation comme très défavorisés. Ces seuils ont été choisis sachant que la proportion de ménages sous la MFR-AI est de 15 % pour l'ensemble de la région.

La carte de la figure 3.1 montre bien que le niveau de concentration de la défavorisation suit de manière générale la géographie sociale décrite dans la section précédente. Toutefois, elle en nuance aussi certaines observations. On y voit, entre autres, que la zone de gentrification du centre présente encore parfois des niveaux modérés, voire élevés, de précarité, y compris dans des quartiers où le processus de réinvestissement opère depuis de nombreuses années, comme le Plateau-Mont-Royal, ou plus récemment, comme de nombreux secteurs du Sud-Ouest. La présence d'un nombre important de logements sociaux dans ces deux quartiers explique en partie ce résultat.

En revanche, la carte indique bien que les quartiers ayant perdu du terrain sur le plan de la croissance de leurs revenus individuels moyens sont plus touchés que les autres par la défavorisation. Il en va ainsi de la large zone identifiée au nord-est de l'île de Montréal et englobant Saint-Michel, Montréal-Nord et une partie de Saint-Léonard. Il en va de même pour le secteur comptant un parc de logements locatifs important de densité élevée (tour d'appartements) ou moyenne (plex et *walk-ups*) à cheval entre Cartierville (dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville) et l'arrondissement Saint-Laurent au bout de la section ouest de la ligne orange du métro (station Côte-Vertu) et traversé par l'autoroute 15. La même

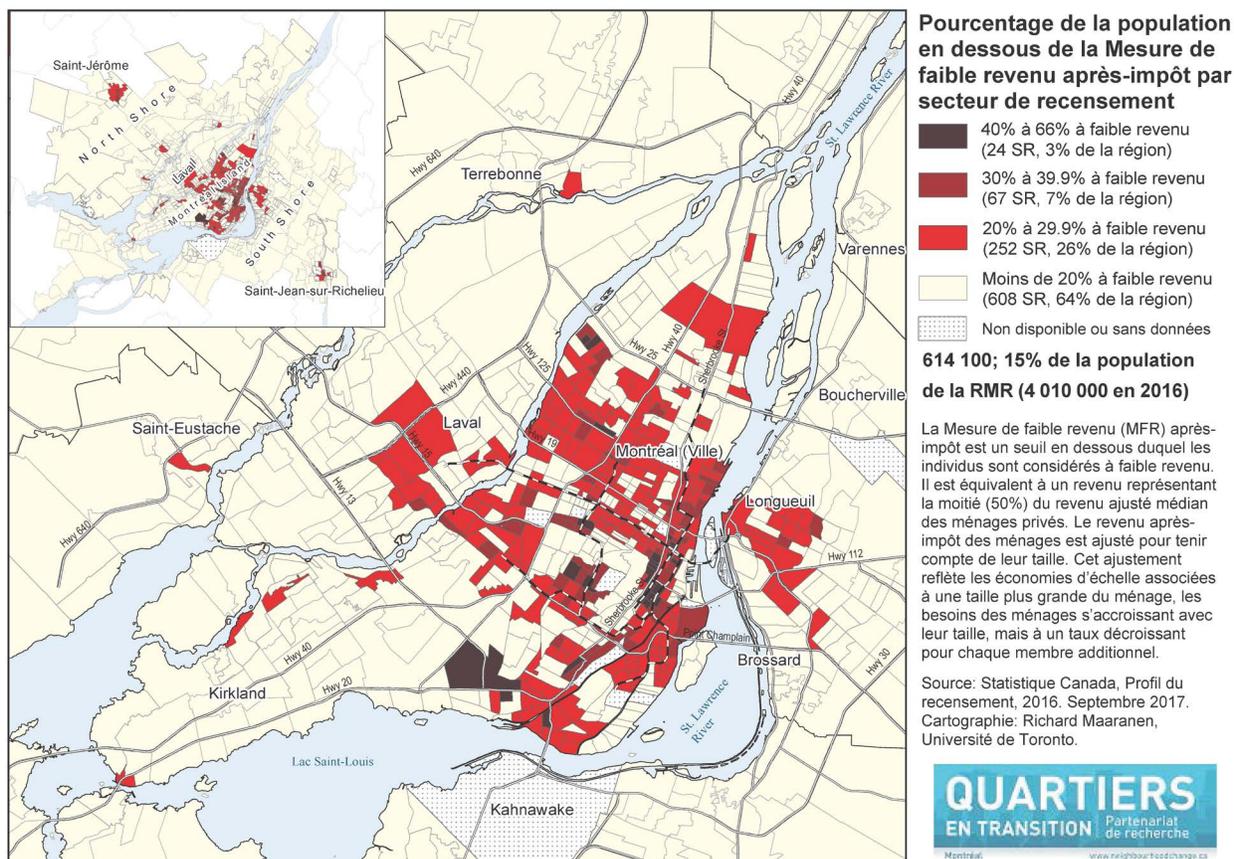
tendance s'observe dans des secteurs plus excentrés, comme à Laval, à LaSalle et Lachine au sud-ouest de Montréal, et à Longueuil sur la Rive-Sud. (Notons qu'un noyau de défavorisation se maintient aussi à Saint-Jérôme sur la Rive-Nord, et ce, depuis de nombreuses années.)

Un autre élément intéressant à observer à partir de la carte est de localiser où se retrouvent les secteurs les plus touchés par la défavorisation, c'est-à-dire ceux appartenant aux deux dernières catégories. Ils se retrouvent d'abord dans certaines sections du centre-ville juste au nord de la rue Sherbrooke ainsi que dans sa partie ouest (aux abords de l'Université Concordia), un secteur caractérisé par la présence de tours d'appartements privés construites durant les années 1960 et 1970 et dont l'entretien a souvent laissé à désirer.

Des ménages de petite taille s'y concentrent aujourd'hui ainsi que des familles immigrantes. Ils se retrouvent ensuite dans les quartiers de primo-installation des immigrants ou de relative concentration des minorités visibles, comme dans Côte-des-Neiges (en particulier dans ce que l'on désigne par le « bas de Côte-des-Neiges », aussi appelé le secteur Barclay et Plamondon, et dans le secteur Snowdon au croisement des lignes orange et bleue du métro) ou Parc-Extension. Ils se retrouvent enfin dans des espaces plus périphériques, comme dans la partie de Lachine au nord et au sud de l'autoroute 20, incluant le secteur de logements sociaux et privés Duff Court par exemple, ou au nord de l'île de Montréal dans la portion est de Montréal-Nord (à l'ouest de la 25 et avant la route 125).

Figure 3.1

Concentration spatiale des ménages à faible revenu, RMR de Montréal, 2015



À partir de la carte, il est intéressant de se demander quelles caractéristiques les quartiers présentent en fonction de leur niveau de défavorisation. C'est ce qu'il est possible de faire en utilisant différentes variables du recensement et en établissant à partir d'elles un profil des quartiers selon le pourcentage de ménages à faible revenu. Les quatre tableaux ci-dessous présentent tour à tour des données sociodémographiques, sur les langues officielles et l'immigration, sur le logement et sur les revenus, l'éducation et l'emploi.

Quelques faits saillants se dégagent de ces quatre tableaux :

La population en âge de travailler est surreprésentée dans les quartiers défavorisés.

La population âgée de 15 à 64 ans est surreprésentée au sein de la population résidant dans un quartier comptant 30 % ou plus de ménages sous la MFR-AI (voir tableau 3.1). Ces quartiers comptent comparativement moins de jeunes et de personnes âgées. Cette caractéristique est à mettre en relation avec l'augmentation observée du travail pauvre (Leloup, Desrochers et Rose 2016).

Les ménages d'une personne, les familles monoparentales et les ménages mobiles sont surreprésentés dans les quartiers plus défavorisés.

Comme il a été noté dans de nombreuses études, les personnes occupant seules leur logement et les familles monoparentales, surtout celles dirigées par des mères sont plus susceptibles de se retrouver dans un quartier à faible revenu et d'être elles-mêmes à faible revenu. Une autre caractéristique associée à ces quartiers est le taux élevé de renouvellement de la population qui y est observé, avec une personne sur quatre qui y a déménagé durant la dernière année si le taux de ménages à faible revenu dépasse les 40 % et une sur cinq s'il est compris entre 30 et 40 %. La même tendance s'observe pour la mobilité à cinq ans. Si pour l'ensemble de la région, 38,5 % des personnes ont déménagé, ce chiffre s'élève dès qu'il y a plus de 20 % de ménages à faible revenu dans un quartier et il progresse régulièrement avec le taux de faible revenu pour se fixer à plus de 60 % dans la dernière catégorie.

Les allophones, les immigrants et les minorités visibles sont surreprésentés dans les quartiers défavorisés.

Une personne sur deux a pour langue maternelle une langue non officielle dans les quartiers les plus défavorisés de la métropole (23,3 % dans la région) (voir le tableau 3.2). Ces personnes comptent pour 32 % et 41 % dans les deux catégories de quartiers modérément défavorisés (les ménages sous la MFR-AI représentant entre 20 % et 40 % du total). Les personnes immigrantes sont aussi largement surreprésentées dans ces quartiers, avec les plus récents (ceux arrivés dans le courant des cinq dernières années) trois fois plus nombreux dans les quartiers dont plus de 30 % des ménages sont sous le seuil de MFR-AI que dans l'ensemble de

la RMR. Par contre, la composition de la population immigrante présente peu de variation d'une catégorie de quartiers à l'autre selon la catégorie d'admission (on note même, contre toute attente, une faible surreprésentation des immigrants économiques dans les quartiers les plus défavorisés; elle s'explique sans doute en partie par la propension du Québec à recruter des immigrants jeunes et en début de carrière, et aussi par les barrières et difficultés dans l'accès à l'emploi pour un certain nombre d'entre eux). Enfin, les minorités visibles sont largement surreprésentées dans les quartiers défavorisés. Leur proportion est plus de deux fois supérieure à celle de la région dans la dernière catégorie de quartiers et deux fois plus élevée dans l'avant-dernière. Tous les groupes semblent concernés par le phénomène, mais les Noirs, les Latino-Américains et les Arabes semblent être ceux qui sont le plus surreprésentés dans les quartiers défavorisés.

Les quartiers défavorisés sont dominés par les logements anciens, mal entretenus, dans des immeubles de grande taille et où se concentrent les locataires.

La situation du logement apparaît plus problématique dans les quartiers défavorisés (voir tableau 3.3). Y résident principalement des locataires (ils y sont largement surreprésentés dès que le seuil de 20 % de ménages sous la MFR-AI est dépassé). Il s'agit aussi de locataires qui éprouvent des difficultés à payer leur loyer, puisqu'une large proportion y consacre plus de 30 % de leurs revenus. L'offre de logements subventionnés (sous ces différentes formes), bien que proportionnellement plus importante dans les quartiers défavorisés, demeure insuffisante pour répondre aux besoins de tous les ménages en difficulté. Un autre trait des quartiers défavorisés est la surreprésentation en leur sein d'immeubles d'appartements de cinq étages et plus. Il est associé sur la carte de la défavorisation à des secteurs localisés dans

l'ouest du centre-ville où ce type de logements se retrouve concentré, ainsi que dans des zones plus périphériques, comme le long des autoroutes 40 (dans sa section « Métropolitaine » entre la 13 et la 15) et l'autoroute 15 au nord de la 40, ou encore le long de certains grands boulevards et voies de circulation denses dans différents arrondissements de la Ville de Montréal (par exemple, le long de la rue Sherbrooke Ouest dans l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, le long du boulevard Saint-Laurent proche du croisement avec le boulevard Henri-Bourassa dans Ahuntsic-Cartierville ou le long de ce dernier boulevard vers l'est dans Montréal-Nord et vers l'ouest dans Saint-Laurent). Un autre type d'immeubles d'appartements, celui de moins de cinq étages, est aussi surreprésenté dans les secteurs défavorisés de Montréal. Ce type de logements correspond à des ensembles de walk-ups construits dans l'après-guerre et qui se retrouvent en grand nombre dans les premières banlieues urbanisées de l'île de Montréal, mais aussi parfois dans des noyaux de banlieue plus anciens, à Longueuil (dans certains secteurs du Vieux-Longueuil) ou Laval (dans les secteurs Laval-des-Rapides, Pont-Viau ou Chomedey, par exemple). C'est une forme architecturale qui est commune dans la région de Montréal et elle a parfois été produite avec l'aide de programmes gouvernementaux dont l'objectif était de soutenir la construction d'unités locatives privées abordables. Cette forme architecturale n'a cependant jamais fait l'objet d'une valorisation patrimoniale vu la faible qualité de sa construction et le peu d'attrait visuel qu'elle propose. Les grands immeubles d'appartements et les ensembles de plus petite dimension ont globalement souffert d'un manque d'entretien de la part de leurs propriétaires, ce qui explique le taux plus élevé de personnes jugeant nécessaire que des réparations majeures soient effectuées à leur logement. Enfin, l'accession à la propriété semble aussi plus difficile pour les ménages vivant dans un quartier défavorisé, les propriétaires y sont

proportionnellement plus nombreux à devoir consentir des efforts financiers importants pour y arriver (près ou plus du double des propriétaires y consacrent 30 % ou plus de leurs revenus aux frais de logement).

Des ménages plus dépendants des transferts gouvernementaux, moins actifs, diplômés, et plus dépendants du transport en commun et des modes de déplacement actifs pour se rendre au travail y sont surreprésentés.

La part de revenu provenant des marchés (de l'emploi, financiers, liés à un régime de pension ou toutes autres sources moins les revenus provenant du gouvernement) est relativement plus faible dans les quartiers défavorisés (voir tableau 3.4). À l'inverse et sans surprise, la part des transferts gouvernementaux dans ces revenus y est plus élevée (ils représentent un cinquième des revenus totaux dans les quartiers qui comptent 20 % ou plus de ménages sous la MFR-AI, alors qu'ils représentent un peu moins de 14 % dans l'ensemble de la région). Les personnes qui résident dans un quartier plus défavorisé se déclarent moins actives sur le marché du travail. Le chômage y est aussi plus élevé que dans le reste de la région, alors que le taux en est inférieur dans les quartiers les mieux nantis. Pour se rendre à leur travail, le transport en commun et la marche sont les deux modes de déplacement surreprésentés parmi les personnes résidant dans les quartiers où 20 % et plus des ménages sont sous la MFR-AI. Le temps de trajet pour se rendre au travail semble par contre distribué de manière relativement égale entre les quatre catégories de quartiers. Les données du tableau 3.4 montrent, et c'est un point important à souligner, que les quartiers les plus défavorisés présentent aussi une surreprésentation de diplômés postsecondaires. Les personnes qui résident dans ces quartiers et ceux où la proportion de ménages sous la MFR-AI dépasse les 20 % ont plus souvent

acquis leur titre scolaire (quel qu'en soit le niveau) à l'étranger. Un dernier point qu'il est possible d'associer aux remarques précédentes sur les diplômés est la présence proportionnellement plus élevée de personnes actives ou associées à des professions et secteurs relativement protégés et performants de l'économie, comme les sciences naturelles et apparentées et l'enseignement, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux. Ces différentes caractéristiques sont à mettre en relation avec les barrières que rencontrent de nombreux immigrants sur le marché du travail, où ils sont maintenus dans des situations de précarité et de faible revenu, même dans des secteurs qualifiés (May et al. 2007; Woodcock 2014). Cette relative surreprésentation dans des secteurs qualifiés se combine avec une surreprésentation, plus attendue cette fois, dans le secteur de la vente et des services, lequel regroupe pour l'essentiel des emplois peu qualifiés et précaires. Des études ont pu montrer que c'est dans ce secteur qu'un tiers des travailleurs pauvres se concentre à Montréal et Toronto (Leloup, Desrochers et Rose 2016; Stapleton, Murphy et Xing 2012).

Le profil qui se dégage des zones de défavorisation en 2015 est assez proche de celui qui a pu être tracé de la pauvreté par le passé. Les quartiers défavorisés affichent une surreprésentation de personnes vivant seules, de familles monoparentales, d'immigrants et de personnes appartenant à une minorité visible. Cependant, les chiffres extraits du recensement de 2016 mettent en évidence certaines inflexions qui peuvent être

associées au renouvellement du visage de la pauvreté à Montréal, dont la part accrue qu'y tient le travail pauvre. Par exemple, les quartiers très défavorisés sont caractérisés par une surreprésentation des personnes détenant un diplôme universitaire, ainsi que par des personnes actives dans des secteurs des services qualifiés (les sciences naturelles, par exemple) et moins qualifiés (la vente, par exemple). De même, les proportions des personnes issues de l'immigration et des groupes de minorité visible semblent y atteindre des sommets, tout comme les personnes dont la langue maternelle n'est pas une langue officielle ou qui ont obtenu leur titre scolaire à l'étranger. Ces caractéristiques pointent dans la direction d'une possible « racialisation » de la pauvreté et de la défavorisation à Montréal, relié au fait que les immigrants et les personnes appartenant à différents groupes « racisés » éprouvent de plus en plus de difficultés sur le marché de l'emploi. Le profil des quartiers défavorisés met enfin en évidence la dégradation des conditions de logement dans les enclaves les plus défavorisées, surtout dans les secteurs concentrant un parc locatif privé constitué d'ensembles d'immeubles d'appartements de grande et petite taille. Ce sont des secteurs du parc résidentiel ayant reçu peu d'attention de la part des pouvoirs publics ou des promoteurs privés en raison de l'absence de valeur patrimoniale qui pouvait y être associée et d'un manque d'entretien, ce qui en réduit la valeur en vue d'un éventuel réinvestissement. Il n'est pas étonnant que s'y concentrent les populations défavorisées.

Tableau 3.1

Caractéristiques sociodémographiques selon le niveau de ménages à faible revenu dans les quartiers, RMR de Montréal, 2016

| | % MFR-AI par Secteur de recensement | | | | Région |
|--|-------------------------------------|---------------|---------------|-------------|---------|
| | Moins de 20 % | 20 % à 29,9 % | 30 % à 39,9 % | 40 % à 66 % | |
| Population totale | 2843410 | 935785 | 238570 | 80790 | 4098927 |
| % | 69,4 | 22,8 | 5,8 | 2,0 | 100,0 |
| Groupe d'âge % | | | | | |
| 0 à 14 ans | 17,6 | 15,3 | 15,7 | 12,5 | 16,9 |
| 15 à 64 ans | 65,9 | 68,1 | 69,0 | 74,5 | 66,7 |
| 65 ans et plus | 16,5 | 16,6 | 15,2 | 13,0 | 16,4 |
| Âge moyen de la population | 40,8 | 40,6 | 39,2 | 37,1 | 40,6 |
| Taille du ménage % | | | | | |
| 1 personne | 27,3 | 42,9 | 44,2 | 52,9 | 33,0 |
| 2 personnes | 33,3 | 29,9 | 28,3 | 26,3 | 31,9 |
| 3 personnes | 16,1 | 12,8 | 12,7 | 10,2 | 14,9 |
| 4 personnes | 15,7 | 9,3 | 8,9 | 6,3 | 13,4 |
| 5 personnes | 7,6 | 5,2 | 5,9 | 4,3 | 6,8 |
| Familles monoparentales % parmi les familles | 16,6 | 23,1 | 25,1 | 26,7 | 18,5 |
| Mère monoparentale % parmi les familles monoparentales | 75,6 | 81,2 | 83,3 | 85,8 | 77,8 |
| Père monoparental % parmi les familles monoparentales | 24,4 | 18,8 | 16,7 | 14,1 | 22,2 |

Suite à la page suivante ↓

| | % MFR-AI par Secteur de recensement | | | | Région |
|--|-------------------------------------|---------------|---------------|-------------|--------|
| | Moins de 20 % | 20 % à 29,9 % | 30 % à 39,9 % | 40 % à 66 % | |
| Famille monoparentale 1 enfant – % parmi les familles monoparentales | 60,1 | 65,1 | 64,1 | 61,1 | 61,7 |
| Famille monoparentale 2 enfants – % parmi les familles monoparentales | 30,7 | 25,8 | 25,0 | 25,7 | 28,9 |
| Famille monoparentale 3 enfants – % parmi les familles monoparentales | 9,1 | 9,1 | 11,0 | 13,4 | 9,3 |
| Couple avec ou sans enfant % parmi les familles | 83,4 | 76,9 | 75,0 | 73,3 | 81,5 |
| Couple sans enfant % parmi les couples | 45,1 | 49,4 | 46,2 | 50,8 | 46,1 |
| Couple avec enfant % parmi les couples | 54,9 | 50,6 | 53,8 | 49,4 | 53,9 |
| Couple 1 enfant % parmi les couples avec enfant | 37,3 | 41,9 | 40,9 | 42,5 | 38,4 |
| Couple 2 enfants % parmi les couples avec enfant | 44,7 | 39,3 | 37,2 | 34,7 | 43,3 |
| Couple 3 enfants % parmi les couples avec enfant | 18,0 | 18,8 | 21,8 | 22,9 | 18,4 |
| Mobilité 1 an auparavant % | 10,1 | 16,3 | 19,0 | 25,6 | 12,3 |
| Mobilité 5 ans auparavant % | 33,7 | 47,6 | 52,0 | 60,7 | 38,5 |

Source: Statistique Canada, recensement de la population de 2016, calculs des auteurs. Région = RMR de Montréal.

Note: le total de la population régionale n'est pas égal à la somme des populations qui se retrouvent dans les quatre catégories de quartiers. Cette différence est due à l'arrondi que Statistique Canada applique aux données diffusées par Secteur de recensement. Cette différence n'influe que marginalement sur la proportion de la population totale qui se retrouve dans chacune des quatre catégories.

Tableau 3.2

Caractéristiques liées à la langue, l'immigration et l'appartenance à une minorité visible selon le niveau de ménages à faible revenu dans les quartiers, RMR de Montréal, 2016

| | % MFR-AI par Secteur de recensement | | | | Région |
|--|-------------------------------------|---------------|---------------|-------------|--------|
| | Moins de 20 % | 20 % à 29,9 % | 30 % à 39,9 % | 40 % à 66 % | |
| Langue maternelle | | | | | |
| Langues officielles % des réponses uniques | 81,6 | 68,2 | 59,3 | 49,8 | 76,7 |
| Anglais % des réponses uniques | 11,4 | 10,7 | 11,8 | 16,8 | 11,4 |
| Français % des réponses uniques | 70,2 | 57,5 | 47,5 | 33,0 | 65,3 |
| Langues non officielles % des réponses uniques | 18,4 | 31,8 | 40,7 | 50,2 | 23,3 |
| Non-immigrants % | 80,9 | 64,5 | 53,8 | 42,1 | 74,9 |
| Immigrants % | 18,3 | 32,6 | 41,4 | 42,1 | 23,4 |
| Avant 1981 | 4,8 | 6,1 | 6,0 | 5,4 | 5,2 |
| 1981 à 1990 | 2,4 | 3,6 | 4,2 | 4,1 | 2,8 |
| 1991 à 2000 | 3,3 | 5,4 | 7,2 | 7,1 | 4,1 |
| 2001 à 2010 | 5,2 | 9,7 | 12,6 | 12,8 | 6,8 |
| 2011 à 2016 | 2,5 | 7,9 | 11,5 | 12,7 | 4,5 |
| Immigrants économiques % parmi les immigrants | 56,1 | 54,4 | 51,3 | 58,5 | 55,1 |
| Immigrants parrainés par la famille % parmi les immigrants | 28,0 | 27,1 | 28,1 | 24,5 | 27,6 |
| Réfugiés % parmi les immigrants | 14,7 | 16,7 | 18,8 | 15,7 | 15,9 |
| Autres immigrants % parmi les immigrants | 1,1 | 1,7 | 1,9 | 1,3 | 1,4 |

Suite à la page suivante ↓

| | % MFR-AI par Secteur de recensement | | | | Région |
|--|-------------------------------------|-------------|-------------|-----------|--------|
| | Moins de 20% | 20% à 29,9% | 30% à 39,9% | 40% à 66% | |
| Total de la population des minorités visibles % | 16,6 | 32,0 | 46,0 | 55,8 | 22,6 |
| Sud-Asiatique | 1,5 | 2,4 | 6,9 | 8,6 | 2,1 |
| Chinois | 1,9 | 2,5 | 3,3 | 9,0 | 2,2 |
| Noir | 5,0 | 10,0 | 13,4 | 11,8 | 6,8 |
| Philippin | 0,5 | 1,3 | 2,9 | 1,7 | 0,8 |
| Latino-Américain | 2,1 | 4,2 | 4,2 | 5,1 | 2,7 |
| Arabe | 3,3 | 7,5 | 9,7 | 10,8 | 4,8 |
| Asiatique du Sud-Est | 1,1 | 1,9 | 2,4 | 2,4 | 1,4 |
| Asiatique occidentale | 0,5 | 0,8 | 1,5 | 3,6 | 0,7 |
| Minorité visible, n.ia. | 0,2 | 0,3 | 0,4 | 0,4 | 0,2 |
| Minorités visibles multiples | 0,4 | 0,7 | 0,8 | 0,9 | 0,5 |
| Pas une minorité visible | 83,4 | 68,0 | 54,0 | 44,2 | 77,4 |

Source: Statistique Canada, recensement de la population de 2016, calculs des auteurs. Région = RMR de Montréal.

Tableau 3.3

Caractéristiques liées au logement selon le niveau de ménages à faible revenu dans les quartiers, RMR de Montréal, 2016

| | % MFR-AI par Secteur de recensement | | | | Région |
|---|-------------------------------------|---------------|---------------|-------------|--------|
| | Moins de 20 % | 20 % à 29,9 % | 30 % à 39,9 % | 40 % à 66 % | |
| Propriétaire % | 70,0 | 32,3 | 20,6 | 11,3 | 55,7 |
| Locataire % | 30,0 | 67,7 | 79,5 | 88,8 | 44,3 |
| Copropriété % | 15,4 | 17,6 | 16,1 | 15,6 | 16,0 |
| Date de construction % | | | | | |
| 1960 ou avant | 18,9 | 39,6 | 38,3 | 29,8 | 25,7 |
| 1961 à 1980 | 30,3 | 34,2 | 35,7 | 41,7 | 32,0 |
| 1981 à 1990 | 16,4 | 9,9 | 10,7 | 10,8 | 14,3 |
| 1991 à 2000 | 12,1 | 5,9 | 6,1 | 7,0 | 10,0 |
| 2001 à 2005 | 7,6 | 2,6 | 2,5 | 3,4 | 5,9 |
| 2006 à 2010 | 8,2 | 3,8 | 3,2 | 2,8 | 6,6 |
| 2011 à 2016 | 6,4 | 3,8 | 3,6 | 4,5 | 5,5 |
| Entretien régulier ou réparations mineures requises % | 94,7 | 91,6 | 90,5 | 91,6 | 93,5 |
| Réparations majeures requises % | 5,3 | 8,4 | 9,5 | 8,4 | 6,5 |

Suite à la page suivante ↓

| | % MFR-AI par Secteur de recensement | | | | Région |
|---|-------------------------------------|-------------|-------------|-----------|--------|
| | Moins de 20% | 20% à 29,9% | 30% à 39,9% | 40% à 66% | |
| Maison individuelle non attenante % | 47,2 | 6,4 | 2,2 | 0,6 | 32,7 |
| Appartement dans un immeuble de 5 étages et plus % | 5,4 | 11,5 | 18,2 | 45,6 | 8,8 |
| Maison jumelée % | 6,6 | 2,3 | 0,9 | 0,2 | 5,0 |
| Maison en rangée % | 4,0 | 2,0 | 1,8 | 1,0 | 3,3 |
| Appartement ou plain-pied dans un duplex % | 6,5 | 13,9 | 9,2 | 2,7 | 8,5 |
| Appartement dans un immeuble de moins de 5 étages % | 29,7 | 63,4 | 67,1 | 49,6 | 41,2 |
| Autre maison individuelle attenante % | 0,3 | 0,5 | 0,6 | 0,2 | 0,4 |
| % des ménages propriétaires consacrant 30% et plus de leur revenu aux frais de logement | 13,7 | 23,0 | 26,9 | 36,1 | 15,5 |
| % des ménages propriétaires avec hypothèque | 65,3 | 62,6 | 62,4 | 57,6 | 64,8 |
| % des ménages locataires consacrant 30% et plus de leur revenu aux frais de logement | 33,5 | 35,6 | 39,4 | 51,3 | 36,0 |
| % de ménages locataires vivant dans un logement subventionné | 5,6 | 8,9 | 11,2 | 12,7 | 8,1 |

Source: Statistique Canada, recensement de la population de 2016, calculs des auteurs. Région = RMR de Montréal.

Tableau 3.4

Caractéristiques liées au revenu, à l'éducation et au marché de l'emploi selon le niveau de ménages à faible revenu dans les quartiers, RMR de Montréal, 2016

| | % MFR-AI par Secteur de recensement | | | | Région |
|---|-------------------------------------|---------------|---------------|-------------|--------|
| | Moins de 20 % | 20 % à 29,9 % | 30 % à 39,9 % | 40 % à 66 % | |
| Revenu du marché part dans le revenu total | 86,6 | 80,9 | 76,5 | 79,1 | 86,2 |
| Revenu d'emploi part dans le revenu total | 71,7 | 68,4 | 65,5 | 62,3 | 70,7 |
| Transferts gouvernementaux part dans le revenu total | 13,4 | 19,1 | 23,5 | 20,9 | 13,8 |
| Niveau d'éducation de la population des 25 à 64 ans % | | | | | |
| Aucun certificat, diplôme ou grade | 10,1 | 13,4 | 16,2 | 12,7 | 11,3 |
| Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence | 18,6 | 17,6 | 18,5 | 15,1 | 18,3 |
| Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires | 71,3 | 69,0 | 65,3 | 72,3 | 70,4 |
| Lieu des études à l'extérieur du Canada | 8,5 | 16,5 | 21,9 | 29,6 | 11,6 |
| Population active % dans la population âgée de 15 ans et plus | 67,4 | 63,9 | 60,7 | 55,3 | 66,0 |
| Personnes occupées % dans la population âgée de 15 ans et plus | 63,2 | 57,9 | 53,1 | 46,6 | 61,0 |
| Chômeurs % dans la population âgée de 15 ans et plus | 4,2 | 6,0 | 7,6 | 8,7 | 4,9 |
| Population inactive % dans la population âgée de 15 ans et plus | 32,6 | 36,1 | 39,3 | 44,7 | 34,0 |

Suite à la page suivante ↓

| | % MFR-AI par Secteur de recensement | | | | Région |
|--|-------------------------------------|-------------|-------------|-----------|--------|
| | Moins de 20% | 20% à 29,9% | 30% à 39,9% | 40% à 66% | |
| Profession % | | | | | |
| 0 Gestion | 11,7 | 8,4 | 7,5 | 8,0 | 10,4 |
| 1 Affaires, finance et administration | 18,2 | 16,9 | 15,2 | 15,7 | 17,2 |
| 2 Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés | 7,8 | 8,2 | 7,4 | 11,1 | 7,7 |
| 3 Secteur de la santé | 6,9 | 6,6 | 6,5 | 5,6 | 6,6 |
| 4 Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux | 12,1 | 12,4 | 11,8 | 14,1 | 11,8 |
| 5 Arts, culture, sports et loisirs | 3,5 | 5,8 | 5,1 | 5,3 | 4,0 |
| 6 Vente et services | 22,9 | 27,0 | 30,0 | 29,5 | 23,6 |
| 7 Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés | 12,4 | 9,6 | 9,3 | 5,9 | 11,2 |
| 8 Ressources naturelles, agriculture, et production connexe | 0,7 | 0,6 | 0,6 | 0,4 | 0,7 |
| 9 Fabrication et service d'utilité publique | 3,8 | 4,6 | 6,6 | 4,4 | 4,0 |

Suite à la page suivante ↓

| | % MFR-AI par Secteur de recensement | | | | Région |
|--|-------------------------------------|-------------|-------------|-----------|--------|
| | Moins de 20% | 20% à 29,9% | 30% à 39,9% | 40% à 66% | |
| Mode et temps de déplacement de la population âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail ou sans lieu fixe de travail % | | | | | |
| Automobile, camion ou fourgonnette – conducteur | 74,9 | 48,0 | 40,8 | 26,8 | 66,4 |
| Transport en commun | 16,1 | 36,2 | 41,1 | 43,5 | 22,3 |
| À pied | 3,5 | 8,1 | 11,0 | 23,3 | 5,2 |
| Bicyclette | 1,3 | 4,0 | 3,3 | 3,0 | 2,0 |
| Moins de 15 minutes | 19,0 | 15,8 | 15,8 | 19,6 | 18,1 |
| 15 à 29 minutes | 31,4 | 33,0 | 33,5 | 33,9 | 31,9 |
| 30 à 44 minutes | 25,0 | 28,7 | 28,3 | 24,8 | 26,0 |
| 45 à 59 minutes | 12,5 | 12,6 | 12,2 | 10,9 | 12,5 |
| 60 minutes et plus | 12,1 | 9,8 | 10,3 | 10,7 | 11,5 |

Source: Statistique Canada, recensement de la population de 2016, calculs des auteurs. Région = RMR de Montréal.

Conclusion

Les inégalités de revenu sont en augmentation à toutes les échelles et les villes canadiennes n'ont pas échappé à cette tendance, comme l'indiquent les données présentées dans le présent rapport, les indices de Gini (inégalité) et de polarisation ont eu tendance à augmenter dans les quatre plus grandes villes canadiennes depuis les années 1970. Ces données montrent toutefois aussi que cette tendance n'est pas uniforme d'une ville à l'autre.

Montréal se distingue des trois autres grandes villes canadiennes par une augmentation des inégalités plus modeste et par un niveau de bipolarisation des revenus plus faible, voire à la baisse en fin de période, ce qui s'explique en partie par une économie moins dynamique et en voie de restructuration, alors que la croissance des autres villes était tirée par une insertion dans le commerce de la zone Asie-Pacifique dans le cas de Vancouver, l'exploitation des matières premières pour Calgary et les secteurs de la banque, finance et assurance à Toronto. L'insertion dans ces différents secteurs a contribué à la formation d'une élite urbaine dont les revenus sont souvent élevés, un phénomène moins prononcé à Montréal dont l'économie offre moins d'emplois à haut et très haut revenu.

Un autre point qui distingue Montréal des autres villes canadiennes est la part plus importante qu'occupent les processus ségrégatifs dans l'accroissement des inégalités entre quartiers. C'est un point qui a déjà été mis en évidence par des études antérieures et que les différents graphiques présentés dans la première section du présent rapport viennent confirmer. Cette évolution spécifique des inégalités entre quartiers est associée à une transformation profonde de la géographie sociale de la métropole.

La mise en évidence de cette nouvelle géographie sociale est le principal apport de la présente étude et des cartes sur lesquelles elles reposent. Il est judicieux d'en rappeler les principaux éléments :

a
une gentrification étendue du centre touchant différents quartiers et alliant des processus variés conduisant à une augmentation significative du revenu moyen dans de nombreux secteurs auparavant à faible revenu ;

b
une redistribution spatiale importante des secteurs à faible revenu, lesquels se retrouvent aujourd'hui plus souvent localisés en **périphérie**, **incluant des secteurs de recensement regroupés dans l'espace et d'autres plus dispersés** ;

c
combinés, ces deux éléments expliquent le passage d'une géographie sociale associée à l'image classique des villes nord-américaines typique du milieu du 20^e siècle, où les populations défavorisées occupaient le centre et les classes moyennes et aisées la banlieue, à **une écologie urbaine** caractérisée par un **réinvestissement du centre** avec l'installation d'une population plus aisée et **un déclin relatif des banlieues anciennes** ;

d
l'évolution des banlieues n'est toutefois pas homogène, mais elle varie en fonction du statut social qu'elles avaient au moment de leur construction et de la période durant laquelle cette construction a eu lieu;

e
une partie des banlieues s'est développée en ciblant les **classes moyennes supérieures** dans la foulée d'investissements dans différentes infrastructures de transport (collectif et privé), alors que d'autres secteurs ont été développés afin de répondre à la demande en logement **des petites classes moyennes**;

f
enfin, **les ménages les plus aisés continuent d'occuper les mêmes quartiers** dont les revenus moyens ont eu tendance à augmenter entre les deux années d'observation.

Un des effets de la transformation de la géographie sociale de Montréal est la redistribution des zones de défavorisation à l'échelle de la région métropolitaine, un processus déjà souligné par différents travaux antérieurs, mais que les cartes du présent rapport appréhendent avec une clarté et une précision peu souvent atteinte sur une longue période.

La carte de la défavorisation relative présentée dans la section 3 confirme l'existence d'un processus de dispersion spatiale des ménages à faible revenu déjà identifié à partir de l'évolution du revenu individuel moyen des quartiers. Elle permet aussi de nuancer quelque peu l'analyse en identifiant des concentrations relativement élevées de ménages à faible revenu dans les espaces centraux en transformation. Ces espaces sont sans doute marqués par une plus grande bipolarisation de leur revenu avec l'installation progressive de ménages plus aisés et le maintien

d'un certain nombre de ménages dont les revenus restent faibles. La coexistence de ces deux types de ménages peut induire certaines tensions à l'échelle locale dont les actes et mouvements « anti-gentrification » sont une des expressions la plus visible.

Les plus récentes données de recensement permettent enfin d'actualiser la description des zones de défavorisation. Quelques éléments-clés de cette description méritent d'être retenus et d'être pris en compte dans l'élaboration des actions et politiques dans le cadre de la lutte à la pauvreté et aux inégalités :

1
les **personnes en âge de travailler et actives dans plusieurs secteurs dynamiques et qualifiés de l'économie** sont surreprésentées dans les zones de défavorisation, faisant du faible revenu une question intrinsèquement liée au marché du travail, à son accès et à la carrière qu'il est possible d'y mener, et pas seulement à l'inactivité ou au chômage, même si ces deux éléments revêtent aussi de l'importance;

2
ces éléments soulignent **la nécessité d'envisager la faiblesse du revenu comme un problème multidimensionnel** dont l'amélioration passe aujourd'hui par des mesures liées à l'employabilité et à la valorisation du salaire minimum;

3
les éléments précédents sont aussi à mettre en relation avec **la forte surreprésentation des immigrants, des allophones et des personnes déclarant appartenir à une minorité visible** dans les zones où se concentrent les ménages à faible revenu; cette tendance déjà perceptible par le passé semble s'être accentuée récemment et souligne à nouveau l'existence de nombreuses barrières dans l'accès à l'emploi pour les nouveaux arrivants et de la

discrimination à laquelle certains membres des groupes de minorité visible se confrontent; les dispositifs d'aide à l'insertion des immigrants, que ce soit leur francisation ou la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger, continuent d'être des éléments essentiels afin de lutter contre la pauvreté et les inégalités; de même, les politiques d'égalité sur le marché du travail mises en place à la fin des années 1980 par le gouvernement fédéral devraient être diffusées et valorisées dans tous les secteurs de l'économie; un salaire minimum plus élevé et une reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle acquise à l'étranger devraient permettre d'éviter que les travailleurs immigrants, parfois qualifiés, ne deviennent la « main d'œuvre à bon marché » d'une économie montréalaise en croissance;

4

en ce qui a trait **aux conditions de logement et de vie**, les populations résidant dans les quartiers où se concentrent les ménages à faible revenu font face à des situations difficiles; l'offre de logements en bon état, adaptés et abordables d'un point de vue financier est insuffisant; la construction de logements sociaux et abordables sous différentes formes, complétés par des programmes de supplément au loyer, constituent donc un objectif important pour lutter contre la pauvreté et les inégalités; il en va de même pour l'intervention des pouvoirs publics pour réguler le secteur locatif privé, entre autres les programmes favorisant la rénovation du parc existant ou la lutte contre l'insalubrité; ces actions sont d'autant plus importantes qu'on assiste à une dégradation relative du stock de logements locatifs privés dans les anciennes banlieues de l'île de Montréal, là où se concentrent actuellement une part accrue des ménages défavorisés;

5

les ménages résidant dans des quartiers défavorisés ont aussi plus souvent recours au **transport**

collectif ou actif pour se rendre sur leur lieu de travail; c'est un élément important à prendre en compte au moment où de nouveaux investissements en transport sont discutés par les pouvoirs publics; il est impératif de réfléchir au désenclavement de certaines zones urbaines, souvent situées en périphérie et où se concentrent aujourd'hui les ménages défavorisés, qu'ils soient déplacés du centre par le processus de gentrification ou qu'il leur est devenu impossible de s'y installer suite à la hausse des coûts du logement; planifier un accès au transport collectif pour toutes et tous est donc essentiel, en tenant compte non seulement de la présence d'une offre adaptée, mais aussi du temps de transport vers les zones d'emploi qu'elle rend possible.

Les transformations de la géographie sociale de Montréal auront des répercussions importantes sur les politiques et services à offrir aux différentes populations qui en partagent aujourd'hui la grande région. Les quelques éléments qui viennent d'être mis de l'avant ne sont que des grandes pistes de réflexion dont les modalités pratiques de mise en œuvre et d'application devront faire l'objet d'études et de réflexions additionnelles. Ces transformations appellent aussi à une modification du regard que les différents intervenants posent sur la réalité sociale de Montréal. La recomposition des zones de défavorisation en périphérie et en proche banlieue posera des défis spécifiques à leurs interventions, la plus faible densité pouvant entraîner une augmentation des coûts de prestation de service et l'installation d'une population présentant des caractéristiques différentes de celle y résidant de plus longue date entraînant une nécessaire redéfinition des services offerts. Les données et les cartes présentées ici pourront accompagner les différents intervenants dans cette démarche et servir de base à des analyses et réflexions complémentaires sur la répartition spatiale de la richesse et de la pauvreté à l'échelle de la métropole.

Références citées

Ades, Josefina, Philippe Apparicio et Anne-Marie Séguin. 2016. «Is poverty concentration expanding to the suburbs? Analyzing the intra-metropolitan poverty distribution and its change in Montreal, Toronto and Vancouver.» *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales* 39 (1-3): 23-37.

Banting, Keith et John Myles, dir. 2013. *Inequality and The Fading of Redistributive Politics*. Vancouver: UBC Press.

Bernier, Jean, Guylaine Vallée et Carole Jobin. 2003. *Les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnelle*. Québec: Gouvernement du Québec.

Bolton, Kenyon et Sébastien Breau. 2012. «Growing Unequal? Changes in the Distribution of Earnings across Canadian Cities.» *Urban Studies* 49 (6): 1377-1396. doi: 10.1177/0042098011410335.

Boyer, Robert. 2000. «The Political in the Era of Globalization and Finance: Focus on Some Regulation School Research.» *International Journal of Urban and Regional Research* 24 (2): 274-322.

Chen, W. H., J. Myles et G. Picot. 2012. «Why Have Poorer Neighbourhoods Stagnated Economically while the Richer Have Flourished? Neighbourhood Income Inequality in Canadian Cities.» *Urban Studies* 49 (4): 877-896. doi: 10.1177/0042098011408142.

Chicoine, Nathalie et Damaris Rose. 1989. «Restructuration économique, division sexuelle du travail et répartition spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal.» *Espace, populations, sociétés* 7 (1): 53-64. doi: 10.3406/espos.1989.1358.

Dinca-Panaitescu, Mihaela, David Hulchanski, Michelynn Laflèche, Laura McDonough, Richard Maaranen et Stephanie Procyk. 2017. *The Opportunity Equation in the Greater Toronto Area: An update on neighbourhood income inequality and polarization*. Toronto: United Way Toronto & York Region/NCRP.

Fleury, Dominique et Myriam Fortin. 2006. *When Working is not enough to Escape Poverty: An Analysis of Canada's Working Poor*. Ottawa: Human Resources and Social Development Canada.

Frenette, Marc, David A. Green et Garnett Picot. 2006. «Rising Income Inequality in the 1990s: An Exploration of Three Data Sources.» In *Dimensions of Inequality in Canada*, sous la dir. de David A. Green et Jonathan R. Kesselman, 65-100. Vancouver: UBC Press.

Galster, George et Patrick Sharkey. 2017. «Spatial Foundations of Inequality: A Conceptual Model and Empirical Overview.» *RSF: The Russell Sage Foundation Journal of the Social Sciences* 3 (2): 1. doi: 10.7758/rsf.2017.3.2.01.

Germain, Annick, Damaris Rose, Jaël Mongeau et Julie Archambault. 2003. «L'évolution alphabétique de la défavorisation sur l'île de Montréal.» In *Défavorisation des familles avec enfants en milieu montréalais*, sous la dir. de Commission de la taxe scolaire de Montréal, 21-27. Montréal: Commission de la taxe scolaire de Montréal.

Gunderson, Morley, Leon Muszynski et Jennifer Keck. 1990. *Women and Labour Market Poverty*. Ottawa: Canadian Advisory Council on the Status of Women.

Ivanova, Iglia. 2016. *Working Poverty in Metro Vancouver*. Vancouver: CCPA - Canadian Center for Policy Alternatives.

Jean, Sandrine. 2014. «Revisiter les rapports au quartier. Choix résidentiels et attachement au quartier de jeunes familles de classes moyennes dans la région métropolitaine de Montréal.» Centre UCS, Institut national de la recherche scientifique.

Karsten, Lia. 2003. «Family Gentrifiers: Challenging the City as a Place Simultaneously to Build a Career and to Raise Children.» *Urban Studies* 40 (12): 2573-2584.

Kaufmann, Jean-Claude. 1995. *Sociologie du couple*, 1993. Paris: Presses Universitaires de France.

Kesteloot, Christian. 1990. «Bon marché et faciles à l'emploi: le rôle économique des quartiers immigrés.» *Contradictions* (58-59): 191-215.

Leloup, Xavier. 2015. «La fluidité de l'espace montréalais: étude sur la diffusion de la diversité ethnoculturelle à Montréal entre 2001 et 2006.» *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien* 59 (3): 328-340.

Leloup, Xavier, Florence Desrochers et Damaris Rose. 2016. *Les travailleurs pauvres dans la RMR de Montréal. Profil statistique et distribution spatiale*. Montréal: INRS-UCS, Centraide du Grand Montréal, PRQT.

Maltais, Alexandre. 2016. «Commerce de détail et transformations socioéconomiques des quartiers centraux. Le repositionnement du petit commerce montréalais.» Centre UCS, Institut national de la recherche scientifique.

Matheson, F. I., R. Moineddin, J. R. Dunn, M. I. Creatore, P. Gozdyra et R. H. Glazier. 2006. «Urban neighborhoods, chronic stress, gender and depression.» *Social Science & Medicine* 63 (10): 2604-2616. doi: 10.1016/j.socscimed.2006.07.001.

May, Jon, Jane Wills, Kavita Datta, Yara Evans, Joanna Herbert et Cathy McIlwaine. 2007.

« Keeping London working : global cities, the British state and London's new migrant division of labour. » *Transactions of The British Geographers, New Series* 32 : 151-167.

Myles, John. 2015. « Canadian Sociological Association Outstanding Contribution Lecture : The Fading of Redistributive Politics in Canada. » *Canadian Review of Sociology/Revue Canadienne de Sociologie* 52 (1) : 1-21.

Noack, Andrea M. et Leah F. Vosko. 2011. *Precarious Jobs in Ontario : Mapping Dimensions of Labour Market Insecurity by Workers' Social Location and Context.* Ottawa : Commission du droit de l'Ontario.

OCDE. 2015. *Inégalités de revenu et pauvreté.* Consulté le 26 mars 2015. <http://www.oecd.org/fr/social/inegalite-et-pauvrete.htm>.

Piketty, Thomas. 2013. *Le capital au XXI^e siècle.* Paris : Le Seuil.

Polèse, Mario. 2009. *Montréal économique : de 1930 à nos jours. Récit d'une transition inachevée.* Montréal : Inédits, INRS-UCS.

Procyk, Stephanie. 2014. *Understanding Income Inequality in Canada, 1980-2014.* Toronto : United Way Toronto/NCRP, University of Toronto.

Rose, Damaris. 1987. « Un aperçu féminin sur la restructuration de l'emploi et sur la gentrification : le cas de Montréal. » *Cahiers de géographie du Québec* 31 (83) : 205. doi : 10.7202/021876ar.

Rose, Damaris et Paul Villeneuve. 1998. « Engendering Class in the Metropolitan City : Occupational Pairings and Income Disparities among Two-Earner Couples. » *Urban Geography* 19 (2) : 123-159. doi : 10.2747/0272-3638.19.2.123.

Stapleton, John, Brian Murphy et Yue Xing. 2012. *The "Working Poor" in the Toronto Region : Who they are, where they live, and how trends are changing.* Toronto : Metcalf Foundation.

Statistique Canada. 2017. *Les tendances du revenu élevé chez les déclarants canadiens, 2015.* Statistique Canada. Consulté le 21 novembre 2017. <http://statcan.gc.ca/daily-quotidien/171115/dq171115a-fra.htm>

Walks, Alan. 2013. *Income Inequality and Polarization in Canada's Cities : An Examination and New Form of Measurement.* Toronto : Cities Centre, University of Toronto.

Woodcock, Jamie. 2014. « Precarious workers in London : New forms of organisation and the city. » *City* 18 (6) : 776-788. doi : 10.1080/13604813.2014.962896.

Yerochewski, Carole. 2014. *Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité.* Québec : Presses de l'Université du Québec.

Zuberi, Dan. 2006. *Differences that Matter : Social Policy and the Working Poor in the United States and Canada.* Ithaca and London : Cornell University Press.

